Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 18 (1954)

Heft: 71-72

Artikel: Fabrca et -ca en gallo-roman d'après les toponymes faurie, haurie,

fabrie, favrie

Autor: Nauton, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399179

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FABRICA ET -ĬCA EN GALLO-ROMAN,

D'APRÈS

LES TOPONYMES FAURIE, HAURIE, FABRIE, FAVRIE

(Toponymie, phonétique, géographie linguistique).

La question que j'aborde présente un double problème : le premier consiste à identifier, comme issue de fabrica, une série de toponymes dont la généalogie est contestée ; le second consiste à montrer comment ces toponymes éclairent un traitement mal connu de fabrica, et, par lui, toute la question des proparoxytons en -ĭca.

Le premier problème peut être posé ainsi : « A l'origine des NL. Faurie, Fabrie, etc..., est-ce fabrica, fabria, faber + 14 » ? Par cette question on voit qu'il ne s'agit pas d'un problème étymologique, mais d'un problème généalogique et on sait, depuis Gilliéron, qu'ils sont bien distincts l'un de l'autre.

Quand le linguiste aborde un problème étymologique, il se trouve devant des mots qui, tels des enfants nés de « père inconnu », exigent des recherches de « paternité ». Le problème généalogique est tout autre. Le « géniteur », pour employer le terme expressif de Gilliéron, est connu, mais les descendants doivent démontrer par leurs titres et « preuves » s'ils se situent dans la lignée directe, dans les branches latérales ou s'ils sont seulement apparentés par alliance.

Tel est le procès qu'il convient d'instruire en premier lieu, pour les toponymes du type Faurie, Haurie, Fabrie, Favrie. Tous ont faber pour origine première. Mais ce qui reste à savoir, — car la chose est fort contestée — c'est s'ils viennent en ligne directe de faber, par simple suffixation, ou s'ils appartiennent à la ligne latérale fabrica. Un problème de ce genre est d'autant plus complexe que la souche primitive ou les branches latérales ont été plus prolifiques. C'est le cas, évidemment, pour les représentants de faber et de fabrica qui, après avoir fourni dans tout le gallo-roman, les désignations de la « forge» et du « forge-

ron », pullulent encore comme toponymes et anthroponymes. Reprendre un tel problème dans son ensemble peut entraîner fort loin, car, s'il est vrai qu'une étymologie « ne se cherche pas, elle se trouve », une généalogie « se recherche et se prouve ». Et alors qu'il suffisait à A. Thomas d'une note de quelques lignes pour mettre en pleine clarté l'évidence d'une étymologie , Gilliéron devait écrire un gros livre pour dépouiller l'arbre généalogique de « l'abeille ». Fabrica aussi se présente comme un arbre majestueux, bien enraciné dans la Romania occidentale et qui n'a été que partiellement dépouillé. En gallo-roman sa frondaison touffue n'a été élaguée que du côté provençal. Ailleurs le travail reste à faire. Je veux me limiter, moi-même, à n'émonder que la branche des formes toponymiques en -ie et cela constituera le premier problème.

Le second problème, qui n'est pas moins complexe que le premier, est un problème de « genèse ». Car il ne suffit pas de prouver que Faurie, Fabrie, etc..., sont issus de Fabrica, il faut encore établir l'évolution phonétique qui justifie cette affirmation. Cela fait, on constate que ces formes en -ie représentent un traitement mal connu de Fabrica qui non seulement fournit l'étymologie d'une centaine de toponymes, mais projette aussi quelque lumière sur l'ensemble des proparoxytons en -ĭca.

C'est pourquoi, j'ai pensé que ce double problème, ainsi posé et délimité, méritait un examen détaillé, même s'il ne s'en dégage pas, dans tous les menus détails, une solution complète et définitive.

ÉTAT DE LA QUESTION.

Après avoir donné une étude magistrale sur les suff. -acum, -anum, -anicum, etc... dans les noms de lieu du Sud de la France (ZBeih 2, 1906), M. Skok a traité un peu plus tard 2 des toponymes < FABRICA dans ce même domaine. Pour une bonne part l'auteur apportait des conclusions

I. C'est ainsi, par exemple, que Thomas, rejetant une hypothèse de P. Meyer, prouve — en 2 phrases — que Vareille(s)-Vazeille(s) < VALLICULA. Mais son explication, beaucoup plus longue, pour établir la « genèse phonétique » n'est — je crois l'avoir montré — ni complète, ni la seule valable. Deux autres, au moins, sont à envisager et, sur ce point, c'est Meyer qui avait raison lorsqu'il suggérait : « Peut-être y a-t-il plus d'une origine (j'ajouterais « plus d'une genèse ») à Vazeilles-Vareilles. Voir Nauton, Le problème Vareilles-Vazeilles, R. I. O., 3 (1951), 9-30.

^{2.} P. Skok, FABRICA, Z33 (1909), 688-694.

définitives et jamais, semble-t-il, ¹ le problème n'a été repris dans son ensemble. Mais sur les formes Faurie, Fabrie, etc., des objections s'élevèrent², et, c'est pourquoi dans les ouvrages de Longnon³, Gröhler⁴, Vincent⁵, Dauzat⁶ et Rostaing⁷ cette question a donné lieu à des explications très divergentes. Qu'on en juge:

M. Skok a posé ainsi le problème : « Zwei Vokabeln kommen hierfür in Betracht : das altererbte fabrica und eine Neubildung, die Ableitung von faber mittels -ia (cf. rum. faurie). Die meisten Bezeichnungen von dem ersten Typus erscheinen im Plural, von dem zweiten die meisten dagegen im Singular. Der Grund dafür liegt wohl in der Tatsache dass -ia ein Kollektivisches Suffix ist (cf. Abbatia > abbaye, abbadia) also La Favrie = Las Fargas. Als Ausnahme von dieser Regel erscheinen hie und da sowohl Fabrica im Sg. als Fabria im Pl. ». Et il précise plus loin que Faber + ia est à la base de Fabrie, Faurie, Favrie, Faverie.

M. Gröbler ne partage pas totalement cette opinion: «*Fabrīca wird für häufiges la Faverie (Calv. Mayenne) und la Favrie (Loire-Inf.) angenommen werden müssen, während die südlichen Formen la Faurie (Dord., Hautes-Alpes, Haute-Loire), (les) Fauries (Drôme, u. a.) eine Neubildung von faber + suff.-ia voraussetzen; ein Fauries (Haute-Loire) ist um 940 als Fabricas überliefert » (p. 64). Pour l'auteur seul Faurie < faber + ia, mais Faverie, Favrie < *Fabrīca.

Le point de vue de Longnon est encore différent mais reste très imprécis: « les noms de lieu La Faurie, Les Fauries, dont il existe une quarantaine d'exemples dans la partie méridionale de la France, peuvent désigner parfois d'anciens établissements de forgerons, mais le cas n'est pas moins fréquent où ils ont été formés sur le nom de famille Faure, équivalent de Fèvre, Faivre, Fabre, Favre, qui d'ailleurs sont des formes vulgaires de faber » (n° 2570).

Des deux explications de Longnon, M. Dauzat ne retient que la der-

- 1. L'étude de M. Skok est la seule mentionnée dans FEW, à l'index bibliographique
- 2. Voir notamment le compte rendu substantiel de M. Porteau dans la Revue de Phil. fse, XXV (1911), p. 216-217 (le seul qu'ait retenu FEW s. v. Fabrica).
 - 3. A Longnon, Les noms de lieux de la Fr. (1920-1929), nos 584-585 et 2563-2570.
 - 4. Gröhler, Über Ursprung und Bed. der fr. Ortsn., II (1933), 62-64.
 - 5. Vincent, Toponymie de la France (1937), nº 825.
 - 6. A. Dauzat, Les noms de lieux, 1947, Les noms de fam. de France (1945).
 - 7. C. Rostaing, Les noms de lieux (Coll. « Que sais-je » 1945).

nière. Il n'étudie pas ces toponymes dans ses Noms de lieux, mais son opinion est clairement indiquée dans ses Noms de fam. de Fr. (p. 142): « Le Midi a les patronymes Faurie et Lafaurie (domaine de Faure, le forgeron), nom dérivé du nom d'un ancien propriétaire comme (La) Renaudie (de Renaud), Lasteyrie (d'Astier), etc. »

M. Vincent au contraire, avec l'appui des formes anciennes, cite Faurie sous Fabrica (n° 825) sans le rapprocher des formations en -ie dér. d'anthroponymes (n° 700). M. Rostaing est du même avis mais il précise : « FABRICA, accentué sur la pénultième a donné Fabrègues... et Faurie dans une bande qui s'étend de la Corrèze aux Alpes » (p. 94).

En résumé, à part Longnon et Gröhler qui admettent deux hypothèses, on se trouve en présence de deux « filiations généalogiques » différentes et exclusives :

Faurie < Faber + IA (Skok, Gröhler) ou Faure + ie (Longnon, Dauzat). Faurie < Fabrica (Longnon, Vincent, Rostaing); Faurie, Fauerie < *Fabrica (Gröhler).

On comprend que traitant, pour la plupart, l'ensemble de la toponymie française, ces auteurs n'aient pu sur ce point accompagner leurs hypothèses d'une argumentation détaillée. Celle-ci est pourtant indispensable si l'on veut savoir :

- 1º Quels Faurie, Favrie... peuvent provenir de FABER, Faure, Favre + ie?
- 2º Quels Faurie, Favrie... < FABRĬCA et, dans ce cas, par quel processus, ces auteurs n'étant pas moins divergents sur la « genèse phonétique » à partir de FABRĬCA qu'ils sont divisés sur la filiation généalogique FABER ou FABRICA?

Comme le problème est complexe — la divergence des hypothèses le prouve et l'examen détaillé le confirme — une explication globale serait malaisée et peu satisfaisante. Les seuls *Fauries*; plus nombreux d'ailleurs que ne l'indique Longnon ¹, paraissent bien, à première vue, occuper une bande qui s'étend, comme le constatait déjà M. Skok, des Alpes à l'Océan ², mais, observée de plus près, cette répartition est beaucoup moins claire à l'Ouest qu'à l'Est.

- 1. « Une quarantaine d'exemples » (Longnon), c'est bien à peu près le nombre de Fauries qu'on relève dans le DP, mais si on dépouille les DT et B (= Bottin) ce chiffre est plus que doublé.
- 2. C'est, sans doute, en se basant sur les seules formes anciennes (cf. Vincent, nº 825) que M. Rostaing situe les *Fauries* < FABRĬCA « dans une bande qui s'étend de la Corrèze aux Alpes ».

C'est pourquoi il est nécessaire de diviser l'exposé en deux parties. La première partie aura d'abord pour objet d'inventorier et de localiser ¹ ces toponymes dans leurs aires géographiques, puis d'établir, dans chaque aire et en fonction des données locales, la filiation généalogique et la genèse phonétique.

La seconde partie, basée sur la répartition des f. en -ie < FABRICA et des formes en -ia < ICA proposera une explication du traitement de -ICA en gallo-roman.

I

Les formes en -ie < FABRĬCA.

Faurie au Nord-Est du provençal.

Dans la zone d'oc en contact avec le domaine franco-provençal les Fauries forment une aire compacte et cohérente. Dans ce domaine le problème peut être clairement posé du fait que les Fauries sont nombreux (plus de 50 ex.), étroitement localisés, bien identifiés et appuyés de graphies anciennes grâce aux DT de Haute-Loire, Loire, Drôme, Ain, Isère, Hautes-Alpes, documentation qui s'étend — Ardèche et P.-de-D. à part — à l'aire toute entière.

Voici d'abord comment, sur cette bordure nord-est du provençal, se se localisent les Fauries en face des autres toponymes < FABRICA. En Haute-Loire 9 Faurie(s) et 2 Fauriette(s) étroitement localisés au N.-E. (et 14 Farges-ettes épars ailleurs); dans le P.-de-D. 7 Faurie(s) ou Forie(s) à

- 1. L'inventaire a été établi d'après les sources suivantes :
- 1º Dictionnaires topogr. départementaux (Abr. : DT) : j'ai utilisé les 33 DT parus à ce jour (v. la liste dans DT. Loire, page de garde), le dernier paru étant le DT. Sarthe (2 fasc. par Vallée et Latouche).
- 2º Dictionnaires des lieux habités (Abr. ; DL) notamment ceux de l'Aveyron (par Dardé, 1868), de la Lozère (par Vincens, 1879), du P.-de-D. (par Bouillet, 1864), ces départements étant dépourvus de DT.
 - 3º Dictionnaire des Postes, éd. 1860 (Abr. : DP).
 - 4º Bottin départemental (1948), (Abr. B).

D'autres sources, très diverses, seront citées en note. La localisation des NL a été faite généralement sur les cartes du Bottin (qui ont l'avantage de situer toutes les cnes) et reportée ensuite sur les cartes linguistiques.

Abréviations: NP = nom de personne; NL = nom de lieu. Pour la bibl., j'utilise, en général, les abrév. du FEW (Beih., 1950).

l'Est (+ 22 Farge(s), 4 Fargette(s) ¹; Loire: 5 Faurie(s) (+ 7 Farge(s), 9 Faverges). Cette aire se continue au Nord de l'Ardèche: 6 Faurie(s) (+ 4 Farges au Sud) ² B, dans la Drôme (8 ex.) ³, dans l'Isère: 11 Fauries presque tous dans la région de Grenoble et plus au Sud (+ 3 Faverges), et s'étend sur les Hautes-Alpes: 8 ex. (+ 1 Fargette).

A ces précisions géographiques et historiques s'ajoutent des données linguistiques sur l'état ancien et actuel de ces dialectes 4. Ces données qui étaient encore mal connues à l'époque où M. Skok posait ce problème permettent :

- A) d'écarter les deux filiations généalogiques proposées,
- B) de montrer que Faurie est l'aboutissement normal du propar. FABRICA.
 - A) On peut écarter, pour cette région, les deux explications :
 - 1) Faurie < FABRICA « nom collectif » (Skok, Gröhler).
- 2) Faurie < Faure + ie, comme Renaudie < Renaud + ie (Longnon Dauzat).
- 1° Voir dans Faurie « die Ableitung von faber mittels -ia... » (cf. Abbatia > abbaye, abbadia) (Skok) est une hypothèse à première vue séduisante, mais elle manque de base. L'auteur reconnaissait lui-même qu'on trouve aussi bien La Faurie-les Fauries que La Farge-Les Farges « Als Ausnahme von dieser Regel erscheinen hie und da sowohl Fabrica
- 1. Les 7 ex. du Puy-de-Dôme dont je fais état se justifient ainsi : le DL donne 5 Fauries et 1 Forie ; le DP (1860) 4 Fauries dont 1 non cité par le DL, le DP (1913) 1 Faurie et 3 Forie.
- 2. Ardèche (B): Faurie: Cnes Empurany, Saint-André-en-Viv., Saint-Alban d'Ay, Arlebosc, Sillac; Les Menafauries: Cne de Charmes-sur-Rh.; Farge: Cnes Asperjoc, Mercuer, Vesseaux, Le Béage.

Pour le Rhône j'ai pu utiliser le fichier de Philippon qui devait servir à la publication du DT du Rhône. Dans l'état actuel, ce fichier ne représente qu'un dépouillement incomplet des documents locaux.

- 3. La Drôme a en outre 1 ruisseau et 3 toponymes La, Les Faure(s) dont les formes anciennes représentent Faurie; l'un d'eux est désigné par faurio botinencha.
- 4. Parmi les études linguistiques concernant cette région j'utiliserai surtout les travaux de Devaux, de Mgr Gardette, de MM. Dauzat, Duraffour, Hasselrot (cités infra). Je fournirai aussi des données personnelles recueillies soit pour ma thèse (Géogr. phon. de la Haute-Loire, non encore imprimée, v. résumé dans Ann. de l'Un. de Paris, janv.-mars 1950, p. 125-128), soit pour l'Atl. ling. du Massif Central (Abr. ALMC, infra p. 219).

C'est la claire répartition des Farges et des Fauries dans la Haute-Loire (25 ex.) où l'on voit 14 Fauries localisés exclusivement au Nord-Est, dans l'aire d'amuissement des intervoc., qui m'a fourni une base sûre pour l'explication que je propose.

im Sg. als *Fabria im Pl. ». A mon sens, les exceptions sont trop nombreuses pour confirmer la prétendue « règle ». Car pour l'établir l'auteur ne pourra citer qu'un seul exemple, un Fabrie du Gard (dont je montrerai plus loin qu'il n'est nullement probant) attesté sous la forme Terra Fabrorum. Pour l'instant, je dois constater qu'ici les exemples infirment catégoriquement une telle règle : en Haute-Loire : Mansus Fabrorum 1293 est devenu Les Fabres (DT); dans l'Isère : cavan. Fabrorum XIIIe s., est Les Faures (Allemont), mass. Fabrorum XIIIe s. est Les Faures (Valjouffrey) (v. Vincent nº 697). Aucun de ces exemples n'étant représenté par Faurie, il faut considérer l'explication de M. Skok, acceptée par Gröhler, comme inadmissible pour cette région.

- 2° Longnon, pour une part qu'il n'a pas précisée, et M. Dauzat pour l'ensemble des Fauries, voient dans ce NL le « nom de famille Faure + ie ». Cette explication n'est pas plus valable que la première, car elle est en contradiction avec les faits toponymiques et phonétiques.
- 1) La formation de toponymes par anthroponyme + -ie est trop étrangère à cette région pour justifier les nombreux Fauries. Dans la Haute-Loire et les Hautes-Alpes (DT) et dans l'Ardèche (B): Arnaud(s), Berard(s), Beraud(s), Girard(s), Giraud(s), etc., restent tels quels comme toponymes et ne fournissent aucun dérivé en -ie. Il a dû en être de même pour H. L. Fabre(s) (Les) 4 ex., Faure 3 ex.; Hautes-Alpes Le(s) Faure(s) 10 ex. Dans l'Isère et la Loire, le type le plus courant est anthroponyme + ière 1. Isère: Baudinière, Bérardière, Béraudière, Bertonnière, Bertrandière, Bessonnière, Blanchardière, pour ne citer, sans l'épuiser, que la lettre B. De même dans la Loire: Baraillière (Joh. Barrailli, 1377), Barollière (Joh. Barralis, 1401), La Béraudière (Joh. Beraudi, 1379), Bessonnière (M. Besson, 1402), La Boudinière (Jacm. Bouduyn, 1312), etc. 2.

La Drôme offre un compromis et on trouve Beraud et Béraudière, Bernard et Bernardière, etc... mais on ne trouve ni Béraudie, ni Bernardie.

Conclusion: puisque la formation de toponymes par anthroponyme + ie-

^{1.} Cf. J. Soyer, Rech. sur l'or. et la form. des NL du Loiret, VI (1938), p. 47 sqq.

^{2.} Je ne cite ici que les NP à initiale B que le DT Loire atteste antérieurement au NL = NP + *ière* auquel ils ont donné naissance. L'excellent DT de Dufour permet d'établir la date et la fréquence de cette formation toponymique en Forez. Il fournit en outre la plupart des formes patoises citées ici, complétées au besoin par mes propres notations.

est étrangère à ces 5 départements (Haute-Loire, Ardèche, Drôme, Isère et Hautes-Alpes), Faurie ne peut pas être une formation de ce type, car il est impensable que Faure soit le seul anthroponyme à avoir engendré des Fauries.

2) Mais dans la *Loire*, dira-t-on, puisque à côté de formations en -ière les plus fréquentes, il existe tout de même des NL comme la Ricamarie (domum Andree Raquamer, 1388, 1408, Récamier, 1454), Faurie ne peut-il pas être Faure + ie? '.

A cette question il faut répondre avec la rigueur d'A. Thomas, en pareille occurrence : « Oui si la phonétique nous y autorise pleinement; non, si elle nous barre la route » (N. Ess., p. 211). Pour cela il n'y a qu'un critère à invoquer : la prononciation patoise. Il va de soi que si l'on a affaire dans les deux cas (Faurie, Ricamarie) au même suffixe que la graphie française traduit par -ie et qui vient de -ia > ia, ié, io (suivant les régions) ² on doit le retrouver, dans les deux cas, avec la même prononciation. Or les Faurie(s) se prononcent uniformément faurya -forya (voir détails ci-après, B 2°) et au contraire La Ricamarie est la rikamaryo, Margerie mardjeryo, La Gibernie jirbayo. Et il en est de même pour les cas où -ie peut avoir le sens collectif (Skok, Gröhler): Prunerie prunaryo, Fressinie la frésiyo. Le fait est clair, me semble-t-il, et concluant : les faurya -forya (Fauries) accentuées sur la première syllabe n'ont rien de commun avec ces formations suffixales accentuées sur la finale.

Le même examen resterait à faire pour le Puy-de Dôme où existent à l'Est, dans la zone Faurie, des NL = NP + -ie tels que la Renaudie (DL). Je n'ai pas de données pour cela et quoi qu'il en soit on doit reconnaître que l'hypothèse Faurie = Faure + -ie est démentie par les faits dans la majorité des cas et reste à démontrer dans les autres.

- B) Faurie < FABRICA. On a par contre des arguments solides pour prouver que Faurie < FABRICA. Ces arguments s'appuient : 1° sur les formes anciennes; 2° sur la prononciation patoise du toponyme; 3° sur certaines désignations dialectales de la « forge » ; 4° sur la géographie linguistique; 5° sur la phonétique dialectale de ces régions.
- 1° Les formes anciennes. Dans bien des cas, la forme la plus ancienne des Fauries est textuellement Fabrica ou Fabriga. C'est là un argument

^{1.} Dans sa Géogr. phon. du Forez (p. 100), Mgr Gardette cite les top. Faurie de la Loire parmi « les noms de lieu issus de FABRICA ou d'un dérivé de FABER » sans préciser davantage.

^{2.} Cf. Ronjat, Gr. ist. § 193.

important, et devant l'énumération qu'en donne M. Vincent : Fauries = Fabrica en 940,1089, XIIIe s., on comprend que ce seul critère ait suffi à lui faire ranger ce mot sous Fabrica (n° 825) et à l'exclure a silentio des formations en -ie (n° 700). Les fausses latinisations qui doivent mettre en défiance dans les textes plus récents, sont beaucoup moins à craindre avant et autour de l'an 1000. Et l'on peut se fier aux scribes locaux de cette époque reculée, mieux placés que nous pour savoir si tel lieu était dit « la forge » ou « la maison de Faure », ou des « forgerons ».

2° La forme patoise des toponymes que M. Skok regrettait avec raison (p. 688) de ne pouvoir utiliser — et qui ne l'a pas été davantage depuis — ne peut manquer d'éclairer le débat. Voici 12 exemples que j'ai pu relever.

Htes-Alpes: La Faurie (Saint-Firmin): la faurya.

Loire: La Faurie (Marlhes): DT lå fóryo; (Bourg-Argental): La Faurie la fóryå, Faurie fórye².

Hte-Loire: La Faurie (Saint-Maur. de Lignon) la faurya; Fauries (Saint-Front) fauryos; Fauries (Araules) fauryos; Fauries (Le Mazet Saint-Voy) fóryo (noté à Mendigoules).

Ardèche: La Faurie (Saint-André en Viv.) la faurya; (Empurany) La Faurie la faurya, Faurie faurya; Les Ménafauries (Charmes-sur-Rh.): lā mænafouryā.

- 3° Reliques lexicologiques. Comme appellatif de la « forge » 3, FEW
- 1. M. Rostaing semble être guidé par le même critère (cf. supra), et M. Gröhler luimême devant l'explication de Faurie < faber + -ia ajoute cette phrase où transparaît un doute « ein Fauries (Hte-Loire) ist um 940 als Fabricas überliefert ». Dans les Chartes du Forez, pièce 880 (1294) on lit aussi Guillelmus de la Fauria à côté de Guillelmus de Fabrica et dans le DT Loire s. v. La Faury, La Forie, 1887 : Jaquemetus de Fabrica (1402).
- 2. Les formes françaises et patoises de Bourg-Argental, rectifiant celles du DT, m'ont été communiquées par M. Girodet, originaire de la région et collaborateur de l'ALLy (Atlas linguistique du Lyonnais).
- 3. L'ALF n'a pas de carte « forge » et les continuateurs de FABRICA désignant « l'enclumette du faucheur » (C. 457) sont étrangers a ce domaine.

Les Ménafauries (Charmes-sur-Rhône, Ardèche), sous réserve des formes anciennes et de données locales précises, qui me font défaut, paraît représenter MINA (apr. mena, mina) + FABRICA. La localité est dans une zone de gisements exploités dans le passé, entre Soyons (pyrite) et La Voulte (fer oligiste, hématite rouge) et on sait que MINA + suff. concurrence FABRICA pour désigner une « forge à la catalane » ou « une fonderie ancienne » (Cf. Vincent; Krüger, HPyr D (VKR, IX, 10-16); Guiter, 3° CITA II, 344-348).

La désignation faurio botinencha (Drôme, DT, s. v. les Faures) ne peut guère s'ap-Revue de linguistique romane. cite: mdauph fauryo; daupha faureo; Queyras faureo; Mistral écrit faureo que M^{lle} Seifert accentue fáureo, accentuation qui concorde avec celle des NL, où FABRĬCA a gardé l'accent à sa place primitive comme les proparox. du même type.

4° Les arguments que fournit la géographie linguistique par la configuration des aires Farge, Faurie, Faverge ne sont pas moins probants. La carte II, à dessein plus détaillée, montre clairement que l'aire géographique de Faurie est non seulement indépendante, mais qu'elle est « exclusive » en ce sens qu'elle se juxtapose étroitement aux autres aires et ne se superpose nulle part à elles. Plus claire qu'entre Farges et Faverges la délimitation de l'aire Faurie est nettement tranchée d'un bout à l'autre de cette zone, du N.-E. de la Hte-Loire à la frontière alpine. L'aire Faurie est en outre une aire conservatrice, aussi imperméable aux Farges et Faverges à date ancienne qu'aux Forges (françaises) à date plus récente.

Dès lors que Faurie a une configuration homogène, et que son aire est parfaitement autonome des aires Farge et Faverge, cela prouve qu'il est, comme ceux-ci, la désignation authentique de la « forge ». Si les Fauries étaient autre chose que des « forges » il faudrait supposer que cette vaste zone serait la seule où FABRICA n'a pas été fixé par la toponymie, ce qui — on voudra bien l'admettre — est une hypothèse inadmissible. Puisque d'autre part les Fauries ne se mêlent ni aux Farges, ni aux Faverges, cela prouve qu'ils ne sont pas une création secondaire, une Neubildung qui, comme telle, se serait développée, désordonnée et sporadique, un peu partout.

Ce raisonnement, conduit selon la méthode de Gilliéron, qu'on me permette de le conclure à sa manière: FABRICA est seul habilité à revendiquer la paternité des trois rejetons ici présents. Faurie en est, autant que Farge et Faverge, le fils légitime, et le territoire qu'il occupe avec une belle indépendance est bien son patrimoine propre. Car si Faurie se trouve là et non ailleurs, c'est parce que c'est là et non ailleurs que FABRICA pouvait aboutir à fauryo, foryo puisque c'est sous ce vêtement authentique qu'il faut le voir désormais et non sous fori (écrit Fauries), cet accoutrement à la mode parisienne qui le rend méconnaissable.

pliquer qu'à une « forge ». Il est des cas enfin où le NL Faurie rappelle encore, dans la tradition ou les documents locaux, le souvenir d'une forge : « Le Pont de Faurie, village de la commune de Dunières (Haute-Loire) doit son nom à l'existence en cet endroit de quelque forge où les rouliers s'arrêtaient pour équiper leurs chevaux » (Rochepin, Chronique du Velay dans « La Dépêche » du 24-9-54).

On va voir en effet que le patois et mieux encore les toponymes lui ont gardé son « costume régional » qui est celui des gens de sa condition, les autres proparoxytons en -ĭCA.

5° Traitement des propar. en -ĭca. Dans cette région du Nord-Est provençal où se localisent les Fauries, comme dans la zone contiguë du fr. prov., il est prouvé depuis Ascoli 1 que dans -ĭca le -c- avait perdu son caractère occlusif antérieurement à la syncope. Pour M. Duraffour « la consonne vélaire s'est palatilisée avant la syncope » 2. Pour M. Hasselrot « la palatale a été absorbée par le -I- avant la syncope » 3. Avant de se prononcer sur le processus, il importe de préciser les faits pour la zone provençale qui nous occupe.

Mgr Devaux avait déjà clairement montré ce traitement dans une région du Dauphiné qui n'est pas fr. prov., mais qui appartient à la « zone de transition » 4 nord-provençale des Fauries, avec des ex. tels que domesticas > dométie, pertica > pèrtye, persica > pèrchye 5. M¹¹e Seifert, à son tour, citant pour fabrica la f. alpine fáureo écrit : « fáureo erfuhr Sonorisierung des Palatalen vor der Synkope » 6 et elle range sous le même traitement 7 les formes du prov. alp. manteo < mantica, pèrtio < pertica, et cite encore muye, muya < monica à Pral et Pragelat (ibid., 61). Même traitement à l'autre extrémité de cette aire : en Haute-Loire et Loire, dans la zone Faurie, les f. de *mantica « soufflet de forge » sont du type mātya, māta, -o 8. Comme les prop. en -ĭca sont peu nombreux, d'ex-

- 1. V. Seifert, Z 42, 285; Meyer-Lübke, Z 47, 290 (note) se défend d'avoir accepté l'opinion d'Ascoli.
 - 2. A. Duraffour, op. cit., pp. 204 et 255-6, et les ex. cités appuyant ceux de Devaux.
- 3. B. Hasselrot, Mél. Duraffour, Rom. Helv., 14, p. 37; l'auteur cite persïca > persia et ajoute « dans l'ouest du fr. prov., ce traitement a été appliqué souvent à des mots où la voyelle pénultième est précédée d'un -n- tels que die domenïca, junïca, *monïca et il est « en Dauphiné... particulièrement fréquent » (ibid., pp. 38-39).
 - 4. A. Devaux, Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional, p. 439.
 - 5. Id. ibid., p. 277.
 - 6. E. Seifert, Die Prop. im Gallorom. ZBeih., 74, p. 41 (Abrév. Seifert, Prop.).
- 7. Id. ibid., p. 52. Le même traitement s'observe pour les prop. en -ĭcu. Cf. Seifert, Die Entw. der Prop. auf -ĭte, -ĭta, -ĭtu im Gallorom. Th., Berlin, 1919, p. 120; Rohlfs, Z 49 (1929), p. 113; Duraffour, l. cit. Je remercie Mlle Seifert qui a eu l'extrême obligeance de m'envoyer un ex. de sa thèse dont le tirage est épuisé.
- 8. Ce sont les points ALMC, 1, 2, 3 (nord-est HL), ALLy (t. III), 54, 59 à 62, 66 à 72. A noter aussi que, dans ces mêmes cartes, BULGA « soufflet de forge » occupe outre ALLy, 73, 74, une aire cohérente HL-Lozère (14 points dans ALMC), qui élargit l'extension indiquée par FEW.

tension restreinte ou mal connue¹, voici quelques données fournies par les NL en -NICA. COLONICA écrit Collonge, a la forme Coloniam en 1030 (DT Loire), et Coleigne (cne Sauvain) par les graphies Collonny, Colongny, Colungny 1518 (la forme patoise manque) paraît un bon exemple de ce traitement². Il faut considérer aussi les f. Jullanias 1175 pour Jullianges (HL, Vincent, nº 280); Tiranias XIIe s. pour Tiranges (HL DT); Celsinaniae (époque caroling. d'après Longnon, cité par Skok, ZBeih., 2, p. 37) et Celsinanias (x1e s., Vincent, ib.), pour Sauxillanges; Possanias, Possasanias 1271 (Skok, ib., Dauzat, Top. fr., p. 172) pour Poussanges et Poursanges (P.-de-D.). Si elles étaient isolées ces formes ne pourraient être invoquées sans réserves, mais elles sont appuyées et par leur nombre, et par leur localisation concordante avec les Faurie(s) < Fauria(s) < FABRICA. Aux exemples cités par M. Vincent (nº 825, d'après les DT): Fauria(s) 1080 (HL Drôme), 1260 (Isère), il faut ajouter: Las Faureas 1176 (Hautes-Alpes), La Fauria 1259, 1384, La Foria 1395 (Loire) 3, Faurias 1430, 1485 (Drôme). Ces faits toponymiques appuyant les témoignages dialectaux montrent que, dans FABRICA comme dans les autres propar., -ĭcA > -ia dans cette région du provençal qu'Ascoli dénommait « amphizone » en raison des traits hybrides qui l'apparentent tantôt à l'une, tantôt à l'autre des deux langues +.

Pour synthétiser et « cartographier » ces faits anciens et actuels, l'ALF, malgré la pénurie de prop. en -ĭca, a au moins une carte qui montre de façon claire l'extension de ce traitement. C'est la carte 987 qui nous fournit pour « la pêche » avec les f. pèrca » pèrsya le même traitement dans persĭca et la répartition remarquable reproduite sur la carte II.

- I. Pour natīca il faut ajouter à FEW les formes de ALLy (Carte 35 « épaules » du char de foin). Mais ALF n'a pas de carte pour fabrīca « forge », manīca « manche », mantīca « soufflet de forge ». Quant à granīca, je n'en tiendrai pas compte car, tel d'autres mots en -ĭca (cf. Ronjat, § 156), il se révèle souvent comme un emprunt, notamment dans le Massif Central où les textes, les NL et l'ALMC ont souvent pour « la grange » des substituts < paleariu, fenile, skur (REW, 8015). Cf. aussi Aebischer, RPFII (1949), 201-219.
- 2. M. Dauzat signale, dans la région d'Ambert, des formes patoises avec -i final, pour 4 toponymes en -anicu, a (Top. fse, p. 350) et cite Bugningui ($in = \tilde{\ell}$) pour Buniangues (p. 311).
- 3. A noter encore dans les *Chartes du Forez* (tables), les lieux-dits suivants : *Faoria*, *Fauria* (1322) mas à Saint-Didier-sur-Rochefort; *Fauria*, *Faurie*, 1317, 1321, 1334, courtil vers Cervières.
 - 4. Cf. la délimitation que j'ai indiquée dans les Mélanges Dauzat, pp. 235-243.

Puisque par cette carte de l'ALF, par la carte 478 de l'ALLy et mes données personnelles pour la HL et l'Ardèche on constate que pèrsya concorde en tous points avec $faurya \sim forya$, il faut voir là, à la lumière de ce qui précède, le traitement normal de PERSICA , de FABRICA et des autres prop. en -ICA.

Ce traitement n'est d'ailleurs pas limité à cette zone du gallo-roman. On le retrouve, à date ancienne comme de nos jours, au delà des Alpes. A date ancienne on a des textes a. vaudois, mençonia, meçonia, meczonia < *MENTIONICA d'après A. Duraffour, cité par Jud (Vox Rom., 11, 104, n. 2); a. piém., a. lombard, mençonnea, a. pavesan fantiglionnea ², cités par Salvioni, où Jud (ib. 107, n. 2) voit « la survivance précieuse de -onica » et dans lesquels « la chute de -c- intervocalique rappelle domenea, gierea < domenica, chierica, etc. ». Pour l'époque actuelle, l'AIS (C. 1557, lég.) donne pour manica « manche » les formes mana, mania entre autres aux points 115, 133, 172 (au voisinage de notre aire), et les mêmes formes aux points 305, 318, 357 au voisinage ou au sein même du Frioul où ce traitement paraît de règle : manica > manie, natica > nadie, pertica > pertie, pedica > piedie (M.-Lübke, Rom. Gr., I, 332), et fabrica > farie (FEW) entre tout naturellement dans la série 3.

Ces données d'au delà des Alpes éclairent les nôtres et aux processus indiqués plus haut (Seifert, Duraffour, Hasselrot) s'ajoute celui qu'indique Jud: le -c- intervocalique dans -ĭcA a pu s'amuir complètement. Dans ces prop. en -ĭcA où la syncope est tardive — on la constate ici postérieure à la palatalisation et on en verra les raisons tout à l'heure —, l'occlusive -c->-g- maintenue plus longtemps en position intervocalique a eu le même aboutissement que dans les mots URTĪcA > urtya, -o, spīcA > eipya, -o 4. Et il est frappant de constater (Carte II) que la limite de ce dernier traitement, d'après l'ALF, concorde dans cette région avec celle

- 1. La concordance indiquée ici autorise, après les auteurs cités, à voir dans persica > pèrsya un traitement indigène. La culture de pêcher doit être ancienne dans la vallée du Rhône. Il n'en est pas de même dans les régions montagneuses du Massif Central.
- 2. Dans ce mot le suff. -onica n'est pas douteux, cf. aprov. enfantilhorga, -lherga, abourg. enfantillonge (Thomas, R 44, 345).
- 3. Cf. aussi pour le piémontais les formes de *Derbica pour Derbita dans FEW, et, pour d'autres régions du domaine italien, Rohlfs, Hist. Gr. ital. Spr., I, pp. 325-326. Pour les Grisons, cf. M. Lutta, Der Dialekt von Bergün, ZBeih., 71, §§ 102, 205.
- 4. C'est la même observation que fait, en d'autres termes, M^{lle} Seifert lorsqu'elle constate : « eine solche Vokalisierung des k bei der Gruppe auf -ica... in Gegende, die k intervokalisch bei Parox. palatalisieren » (Prop., 142).

de Persica > p rsya, -o. Dès lors pour les prop. en -ica et pour fabrica l'évolution peut schématiser ainsi : fabrica > fabriga > fauri(y)a > faurya.

On peut donc conclure, avec l'appui des cinq arguments invoqués, que Faurie, au Nord-Est du provençal — sauf exception possible, mais à démontrer comme telle — est le continuateur direct de FABRICA.

Ce dernier argument établissant la concordance avec le traitement phonétique des prop. en -ĭca, que Gilliéron eût sans doute jugé inutile après l'évidence de la configuration géographique, méritait le développement qu'on lui a donné ici, car, on le voit à présent, le problème que pose fabrica > Faurie dépasse le cadre un peu étroit de la question généalogique : « Est-ce faber ou fabrica? » pour éclairer une question plus vaste et plus complexe, le traitement des prop. en -ĭca. Dans les cas qui restent à examiner l'argument phonétique sera d'autant plus important que les autres critères ne seront pas aussi probants.

Fabrie (Cantal, Aveyron, Tarn).

La torme actuelle est (La) Fabrie ou (La) Fabrié. D'après la répartition suivante : Fabrie Puy-de-Dôme (DL) : 1 ex. (Besse); Cantal (DT) : 1 lieu habité (Saint-Gérons) et 4 lieux détruits dont les formes les plus anciennes sont uniformément La Fabria 1284, 1423, 1441, 1443, 1692 '; Lot : 1 ex. (Saint-Perdoux); Aveyron (DL) : 8 ex. — Fabrié : Tarn : 11 ex. ² avec les formes anciennes : La Fabria (vers Rayssac) (Brunel, Chartes), et Mas de la Fabria de la parroquia de Sant Salvi del Burc (1449, Arch. du Tarn, E. 2); Gard : 1 ex. et aussi un La Fabrègue qui, par ses formes antérieures, a permis à M. Skok d'étayer son hypothèse Faurie, Fabrie < FABER + 1A, et voici en quels termes : « In Gard, DT erregt ein besonderes Interesse La Fabrègue, Dorf in der Nordwestecke des Dp. Es heisst a. 1320 Terra Fabrorum, a. 1371 Mansus de Fabrias, 1537 Mansus de Fabricis, in der geologischen Karte La Fabrie : also ein Beweis, dass die abgeleitete Form dieselbe Bedeutung hatte wie das Erbwort, denn nur dadurch ist die in den Belegen erscheinende Doppelform erklärlich.

^{1.} A noter aussi Petri de la Fabria, hab, d'Aurillac, 1295 (R. Grand, Les « Paix » d'Aurillac, 1945).

^{2.} D'après Tranier, Dictionnaire historique et géographique du Tarn, 1862, et communications de M. Greslé-Bouignol, archiviste en chef du Tarn.

Der Beleg aus a. 1320 Terra Fabrorum ist insofern lehrreich, als er als Übersetzung von Fabrias zu gelten hat, und einen Beweis dafür liefert, dass die -ia Bildung als eine Kollektive gefühlt wurde. » (Z 33, 689).

Cette explication ne saurait convaincre: Terra Fabrorum aurait pu donner Les Fabres (Gard: 6 ex.), comme Mansus Fabrorum devient Les Fabres (HL) et cette forme unique ne saurait être plus concluante pour expliquer Fabrias, Fabrie que les deux formes Fabricis, Fabrègue, surtout quand on constate que Fabrègue est la seule forme toponymique de FABRICA dans la région qui englobe le Gard et l'arr. de Millau. Ce « testis unus » interdit, même dans ce cas, une telle conclusion, il interdit surtout d'étendre aux autres Fabrie (et, on l'a vu, aux Fauries) l'hypothèse FABER + IA aussi mal appuyée.

Fahrie est-il Fahre + ie ? Des NL formés par NP + ie existent dans le Cantal et dans l'Aveyron, aire maxima des Fahries. Cantal : La Bernardie : 2 ex. (-ia 1346, 1444) et (Le) Bernat : 2 ex.; (La) Bertrandie : 3 ex. (-ia 1323, 1332), Bertrand : 4 ex.; (La) Renaldie : 2 ex. (-ia 1500); (La) Renaudie : 4 ex. (-ia 1437), mais aucun Renaud, Reynald-naud; (La) Rigaldie : 6 ex. (ia 1301), Rigal : 5 ex., etc. Même situation dans l'Aveyron : La Bertrandie : 6 ex. et Bertrands : 2 ex. La Martinie : 11 ex., La Martinerie : 3 ex. et Marty : 6 ex. La Maurelie : 3 ex. et les Maurels : 1 ex. et ainsi pour une foule d'autres NL dont les Comptes Cons. de Rodez nous fournissent le NP correspondant ¹.

La prononciation patoise que je puis citer pour 6 ex. de l'Aveyron ne permet pas de trancher la question : Les Fabries-Hautes et -Basses (Rignac) se prononcent lòl fòbriòs (-nautòs, -basòs); La Fabrie (Le Neyrac) lò fòbriò; La Fabrie (Saint-Just, Camboulazet, Le Truel) la fabriò. Cette prononciation concorde avec : La Bégonie (Cabanès) la begunyò; La Ferrandie (Sanvensa) la ferādyò; La Romanie (La Salvetat) la rumanyò, etc., NL formés sur Bego, Ferrand, Roman, attestés dans les CC Rodez. Il en est de même pour les NL où -ia a le sens collectif : La Grifoulie (Vabre) la grifulyò; La Badie (Escandolières) lò bòdyò. On a par contre : Laubies

^{1.} H. Bousquet, Comptes consulaires de la cité et du bourg de Rodez, 1re partie, vol. I (1350-1358), vol. II (1358-1388). Le vol. I a donné lieu à deux études parues dans les Berl. Beitr. z. Rom. Phil., 1934, Bd. IV, 2 et 3: O. Henke, Grammatikal. Kommentar zur CCRodez et H. Weber, Die Personennamen in Rodez nach den CCRodez.

Voici quelques NP des CCRodez ayant formé des NL: Bego, Bernat, Bertrand, Bodo, Cicard, Sicard, Domergue, Gaffart, Gailhard, Gari, Grimal(d), Guiral, Guisard, Marti, Maurel, Mauri, Miquel, etc.

(Vabre) laubyòs, Latapie (La Salvetat, Saint-Just) la tapyò avec maintien de l'accent primitif ¹.

De même, dans le Tarn, La Fabrié se prononce $fabrié \sim fabriè$ comme, dans l'ensemble du département, les NL formés par NP + $-i\acute{e}$: La Vidalié, Grimalhié, Laudugarié, etc.

Faut-il admettre dès lors que tous les Fabrié et Fabrie sont formés de FABER + 1A? Quelques-uns peut-être, sous réserve de fournir des preuves, car le traitement de CAMISIA $> kòmizo \sim kòmyò$ et kamyé justifie d'une part la coexistence de fòbrego-fòbriò et fabrié, et, d'autre part, on a des preuves que certains Fabrie et Fabrié remontent à FABRICA.

B) Ces preuves, à défaut du critère de la prononciation patoise, à défaut aussi de la forme *fabriò* « forge » comme appellatif ², se réduisent aux trois suivantes : les formes anciennes, la répartition géographique et la phonétique dialectale.

1° Je ne puis citer d'autres formes anciennes que celles déjà connues de M. Skok 3: « wir lesen in Cart. de Conques für Les Fabries (Rignac) a. 1061-1069 Fabregas, und für La Fabrie (Saint-Just) im 12 Jh. ella Fabrega. » Mais on ne peut méconnaître de tels témoignages, aussi probants dans ce cas que les formes anciennes Fabrica, -ga représentant Faurie (Vincent, n° 825) auxquelles il conviendrait de les joindre. Le seul Fabrié du Gard en est un autre exemple. Les formes connues sont : Mansus de Bufeneriis 1263, M. de Buffanieyra 1371, le mas de la Fabrié 1514, le vallat de Buffinières 1649. Il n'est guère douteux que Buffanieyra (apr. bufa « soufflet de forge ») s'applique à une « forge » et que Fabrié

- 1. Pour laubyò, cf. REW, *LAUBJA, Bloch-Wartburg, id. s. v. loge. Pour la tapyò cf. REW, 8564 et Hubschmid, Pyrenäenwörter (1954), p. 34. Voici les formes de ces mots que fournit l'ALMC: lò tapyo « le grenier, le galetas » à 47; « le hangar » à 50; lu lauwi « le hangar à bois » à 45; lu sullaubi « auvent de la grange » à 33; lu sulaubi « passage couvert, galerie » à 50; lu sulaubi 37, 39, lu sulaubi 38, 46, lu sulaudi 52 « hangar, remise ». (Voir ci-après p. 219 les localités correspondant à ces numéros.)
- 2. fabrio = « forge » n'est attesté, à ma connaissance, ni par les patois, ni par les textes, mais on ne trouve pas non plus la « forge » sous la forme correspondant à Fabrègue (Av. et Cantal), à Fabrège (Lozère); les patois ont généralisé la forme fargo ALMC 43 à 55 ou même adopté une forme empruntée : fòrtso 40, fwòrtso 44. Dans les CCRodez (vol. II, 52) on relève : las bolsas de sa farga « les soufflets de sa forge ».
- 3. De M. J. Bousquet, archiviste en chef de l'Aveyron, que je remercie, je tiens les informations suivantes : « les cart. de Bonneval et Sylvanès ne connaissent que les formes Fabrégues, le cart. de Nonenque n'a pas d'ex. de Fabrie, les cart. d'Aubrac et Bonnecombe, inachevés, n'ont pas de tables. »

en est l'équivalent. Et je pense aussi, à l'inverse de M. Skok, que le NL invoqué par lui, et voisin du précédent, avec les formes Fabrias et Fabrie appuyées des formes Fabricis et Fabrègue, témoigne en faveur de FABRICA.

- 2º La répartition des Fabrie et Fabrié (v. Carte III) n'a rien de capricieux comme le supposerait l'hypothèse d'une néoformation en-ie, auquel cas ces NL auraient dû se développer sporadiquement partout où coexistent les formations NL = NP +-ie. Et dans le Tarn, par exemple, on devrait trouver, à proportion égale des Faurié i formées sur faure (à l'Ouest) si les Fabrié sont formés sur fabre. En réalité, sauf exceptions possibles, les Fabrié, dont plusieurs, on l'a vu, remontent sûrement à FABRICA se présentent comme une variante phonétique de Fabrègue 2.
- 3° Cette variante, qui consiste en ce que Fabrègue conserve le -g-, tandis que Fabrie et Fabrié l'ont perdu, est pleinement justifiée par la phonétique dialectale.

L'ALF montre que -g- < -c- + A disparaît de façon plus ou moins sporadique dans une aire dont l'extension maxima va du nord du Lot et de l'ouest du Cantal jusqu'au sud de l'Aude: cette aire maxima est celle de falyéiro < *FILICARIA 3. Très étendue aussi est l'aire qyo < AQUA, Pts 712, 714 à 718, 722, 724, 727, 728, 735, 737. Plus restreinte et sporadique est la forme espio « épi » (voir Carte III) et plus encore pleo « il plie » 715, 724, 753, poq « payer » 715, 724. Les relevés de l'ALMC, pour la partie commune avec ce domaine, confirment l'exactitude de l'ALF, et le caractère sporadique du phénomène.

- 1. Le Tarn a seulement un La Faurié (Montroc) et un Fauriès (Montans).
- 2. Pour les départements intéressés et munis de DT ou DL, la répartition des Fabrègue, -ette (1er nombre) et de Fargue, -ette (2e nombre) est la suivante : Cantal 3-II; Gard 10-0; Hérault 6-3; Lozère 4-0; Tarn 4-5I. En Aveyron 28-I7, il faut souligner l'opposition : arr. de Villefranche-de-Rouergues 0-I0 et arr. de Millau 6-0. Mais, au contact des aires Fabrègue ∞ Fargue, la limite n'est pas nettement tranchée, elle ne correspond pas non plus rigoureusement (voir Carte III) avec la limite faure ∞ fabre. A noter en outre que les 2 Fabrie au nord-ouest du Cantal et le Fabrie du Puy-de-Dôme (Besse) sont, aujourd'hui du moins, en dehors de l'aire fabre. Pour les NL Farga, Fábrega dans le nord de la péninsule ibérique cf. Krüger, Die Hochpyrenäen (D) VKR, 9, pp. 10-16.
- 3. On s'étonne de ne pas trouver Falières, Fallières à côté de Falguière, Fougère, etc. dans les ouvrages de toponymie française cités ici. M. Dauzat, Dict. étym. des N. de fam. de Fr., qui rattache avec raison le NP au NL, ne renvoie pas non plus aux NP < *FILICARIA. La localisation des NL Fa(l)lière Aude, Hérault, Cantal, Aveyron, Tarnet-Garonne qui concorde avec l'aire de l'ALF, ne permet pas de douter de cet étymon. Dans les Vosges (DT) Fal(l)ière a la même origine et la même évolution (v. Marchot, Pet. phon. du fr. prélitt., p. 86 et FEW, 3, 514).

	CARRŪCA le char à deux roues	spīca l'épi	MEDULLA la moelle (de sureau)	*BODĬCA la friche (la, lò)	MANĬCA manche d'habit	CAMISIA chemise
40	lò kòrụo	ěĉpio	lò mèulò	buyo	mòrg _o	kòmitso
41	la korugo	ěĉþigò	lo mœulo	bwigo	marg _o	kòmitso
42	lò kòrụwo	ěĉpįgò	lå mėulo	bwigo	marg _o	kumiz'o
43	la karụgo	ěspidzo	la měulo	bwidze	mwòrgo	tsamizo
44	là kòrụgo	ěĉpiò	lò mèulo	bwig.	marg _o	kòmyò
45	lò kòrụo	ěspiò	lò mèusò	buy _o	marg _o	kòmizyo
46	lå korugo	ěĉpigo	lò myulo		marg _o	kòmyò
47	lò kòrụgo	ěĉpigò	lò mènyo	buy _o	marg _o	kòmyò
48	lò kòrụò	ěspiò	lò mėko	briyo	marg _o	kòmyò (vieux) kòmizo
49	lò kòrụgo	ěspio	lò myulò		margo	komyo (vieux) komizo
-50	lò kòrụgo	ěspiò	lò myulo	buziko	margo	kòmizo
51	lò kòrụo	ěspiò	lò mězulo	buzio	(margo (vieux)) mant€o (+récent)	komizo
52	lò kòruò	ěĉpio	lò měko lò myulo		margo	kòmizo
53	lò kòrụò	ěspiò	(lò myulo (lò mězulo	buzigo	marg _o	komizo
54	lu tũmbarel	espio	la měulyo	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	marg _o	kamizo
55	lu tũmbòrèl	espio	la mězılò	buzigo	margo	kamyò

Le mot CARRUCA ne peut être suspect, et ces exemples, qui confirment et complètent les données de l'ALF, montrent la vitalité de ce mot gaulois et le conservatisme de ces parlers.

(Cf. FEW; Jud, VR.5, 290-294; von Wartburg, Z.62, 344-345.)

Les exemples (tableau) de CARRŪCA ¹, SPĪCA montrent que l'amuissement de -g- est un fait indubitable et d'autres mots le confirment ². Les formes de MANĬCA par contre indiquent qu'on ne peut invoquer les

1. Localités de l'ALMC: Ar = Ardèche; Av = Aveyron; C = Cantal; HL = Haute-Loire; L = Lozère.

1 — Saint-Didier-en-Velay	HL	29 — Saint-Denis-en-Margeride	L
2 — Bas-en-Basset	HL	30 — Saint-Flour-de-Mercoire	L
3 — Grazac	HL	31 — Chirols	Ar
4 — Recharenge	HL	32 — Marchastel	L
5 — Rochepaule	Ar	33 — Mende	L
6 — Saint-Romain-de-Lerps	Ar	34 — Prévenchères	L
7 — Saint-Martin-de-Valamas	Ar	35 — Laurac	Ar
8 — Alissas	Ar	36 — Bourg-Saint-Andéol	Ar
9 — Chamalières	HL	37 — Fraissinet-de-Lozère	L
10 — Craponne	HL	38 — Saint-Germain-du-Teil	L
11 — Cistrières	HL	39 — Meyrueis	L
12 — Brioude	HL	40 — Montvert	C
13 — Landeyrat	C	41 — Saint-Jacques-des-Blats	C
14 — Menet	C	42 — Saint-Simon	C
15 — Mauriac	C	43 — Pierrefort (p. 1 à 199)	С
16 — Saint-Bonnet-de-Salers	C	— Paulhenc (p. 200 à 350)	C
17 — Murat	C.	44 — Maurs	C
18 — Villedieu	C	45 — Saint-Symphorien-de-Théniè	res Av
19 — Chastel	HL	46 — Espalion	Av
20 — Saint-Eble	HL	47 — Salles-Courbatiès	Av
21 — Polignac	HL	48 — Rignac	Av
22 — Saint-Privat-d'Allier	HL	49 — Le Monastère	Av
23 — Le Monastier	HL	50 — Vimenet	Av
24 — Saugues	HL	51 — Millau	Av
25 — Le Malzieu	L	52 — Canet-de-Salars	Av
26 — Le Chambon-le-Château	L	53 — La Besse	Av
27 — Saint-Cirgues-en-Montagne	Ar	54 — La Salvetat	Av
28 — Termes	L	55 — Lédergues	Av

2. L'amuissement de -g- s'observe plus largement que ne l'indique Ronjat, Gr. ist., \$271; FOCARIU + ONE « foyer de cheminée » fwéiru, f(w)oidu, ALMC, 44 à 55; AQUA 490 15, 16, 40 à 54 (sauf 43 qigo); *BELUCA (cf. Jud, Studies Pope, p. 234, n. 5) « étincelle » bluo 40, 50, 51, běluo 52, 53; *FILICARIA « fougère » fu-, fou(l)yéiro, -do 40, 41, 45, 47, 48, 52 à 55, fòlgyéiro 50, 51. Il est moins complet et moins répandu dans precare « prier » préa 48, préga 44; « plier » est pléa 48, 49; pléga 45, 47, 52, 53-

Élargie aussi doit être l'observation de Ronjat sur l'amuissement de -d- (ib., §§ 289 γ, 292), outre MEDULLA qu'il ne cite pas, il faut ajouter pour PEDUCULU « pou », pèu 40, 42, 44, 47, piu 43, 48, pyu 41, pyul 45; pour sudare et sudore, à l'Ouest,

formes en -NǐCA. Dans ce cas, en effet, la pénultième, après s'être longtemps maintenue ', s'est syncopée tardivement et le groupe n'g s'est résolu en r'g. Mais les formes buyo ne peuvent s'expliquer que par le traitement *BODĬCA > *bo(d)e(g)a > buya², où l'amuissement de -g- s'accompagne de celui de -D-, qui n'est pas moins fréquent dans ce domaine comme en témoigne MEDULLA.

En comparant les exemples de spīca, carrūca, *bodica, on constate que l'amuissement est général dans certains parlers (40, 45, 48), que dans d'autres il n'est que partiel, et qu'il est même parfois inconnu (51). Ainsi s'explique le double traitement de Fabrica > Fabrègue et Fabrie, -ié: la forme Fabrègue (fa-, fòbrego) 3 est celle des parlers où -g- se maintient, et -breg- étant irréductible par syncope, l'accent se transporte sur la pénultième; Fabrie, -ié est la forme issue de la précédente dans les parlers où -g- disparaît: fabrega > fabrea > fò-, fabrio (Aveyron), fabrié (Tarn), tout comme camisia > kamizo \sim komyo et kamyé+ *camba-

13 à 17, 40, 41, 42. Dès les Chartes (Brunel) le -d- apparaît particulièrement relâché (cf. Séguy, Ann. de l'Un. de Toul., 1953, 182-205).

Ces traitements de -g- et de -d- qui se retrouvent en castillan (M. Pidal, Manual, 129-130 et RFE, 34, 1-8) et en catalan (Badía, Gram. hist. cat., 170-182) sont appuyés par de nombreuses concordances lexicologiques (v. Nauton, Comm. au Congrès de Barcelone, 1953).

- 1. P. Skok, ZBeih., 2, 36: « Der Übergang des vorkonsonantischen n in dieser Gruppe zu r scheint jüngeren Datums zu sein... im Laufe des 13. oder 14. Jahrh'.s. Zuerst haben wir nämlich ganz unsynkopierte Formen -anegues. » Quelques formes $mworg_0 < \text{Manica}$ donnent à penser que, localement, n'g, r'g est postérieur à la vélarisation de a + nusale dont les CCRodez n'ont que peu de traces.
- 2. Sur *Bodīca et *Bodīca cf. FEW et Hubschmid, Pyrenāenwörter (1954), p. 19. Seul Bodīca paraît représenté dans les NL de l'Aveyron : (La, Les) Bouye(s) 4 ex., Bouygue(s) 5 ex., et du Cantal : Bouygue(s) 20 ex., Bouyo(l)le 2 ex., La Buge 22 ex., et La Bugie (anciennement mas de la Bugha). A côté de FEW « vinz. būdza » se rangent les formes b(y)udge-dze que l'ALMC relève dans une aire compacte (15 points) avec des sens divers : « terre en friche, pacage », aire qui fait le lien avec les formes citées ici et occupe le nord du Cantal et de la Lozère, le sud et l'ouest de la Haute-Loire. Cette extension, complétant les données de FEW, rend la base *Bodīca d'autant plus acceptable pour l'ensemble de cette région. On relève : La Boiga 1269 dans Les « Paix » d'Aurillac, p. 143, publié par Grand; una bugya 1341 dans le Terrier de Charbonnier (Archives dép. du Puy-de-Dôme, H 017, fo 6, 38).
- 3. fobrego est la forme la plus courante dans l'arrondissement d'Espalion, mais Fabregues, -guettes (Huparlac) se prononcent fobergos, fobergetos.
- 4. Sur ce traitement, cf. Ronjat, §§ 195, 290 et O. Henke, op. cit., 20-22; les formes maio, gleia « maison », « église » abondent dans les Chartes et Sup., pub. par M. Brunel.

 $liga > k\tilde{a}balyo$, -yė (v. FEW, 2, 120), avec, dans les deux cas, transport d'accent sur la voyelle finale plus ouverte.

Dans l'Aveyron les parlers où -g- s'amuit se mêlant à ceux où -g- se maintient, il est normal que les Fabrie soient mêlés aux Fabrègue. Dans l'aire plus compacte du Tarn (3 points contigus : ALF, 753, 755, 764, voir Carte III) où -g- s'amuit, les Fabrié : 11 ex. dominent et on ne trouve que 3 Fabrègue.

Puisque l'aire de Fabrie et Fabrié concorde avec l'amuissement de -g-dans l'aire Fabrègue (et nullement avec l'extension des NL = NP + ie) et que certains de ces NL sont anciennement attestés avec le sens ou la forme de Fabrica, il faut voir dans Fabrie et Fabrié, dans la majorité des cas, des substituts directs de Fabrica.

Faurie au Nord-Ouest du provençal.

Les Fauries qui s'échelonnent en bordure Ouest du provençal, de la Creuse à la Gironde présentent, pour une part, une symétrie frappante avec les Fauries de la bordure Est. Mais l'examen détaillé est rendu difficile par la pénurie des DT et le manque d'études dialectologiques étendues et minutieuses.

Les Fauries que je puis localiser sont les suivants : (Carte I).

Creuse: La Faurie (Saint-Moreil), Fauria (Blessas), Faureia (Flayat)¹. Corrèze: 11 ex. savoir 9 ex. dans B.², 2 ex. anciens dans Vincent (n° 825), tous ces ex. se localisent dans la moitié Ouest du département (Carte I).

Dordogne, DT: 15 ex. (contre 12 Fargue(s) et une trentaine de Farge(s)).

Charente: 5 ex. DP et B tous sur la frontière Est 3.

Charente-Inférieure: 1 ex. Soubran.

L'ALMC fournit $gl\acute{e}yo$ « église » à 44, 47, 54, 55, aire élargissant à peine les données de l'ALF pour cette région. A noter que cet amuissement s'observe en catalan minorquin et majorquin, v. Guiter, Ét. de ling. hist. du dial. min. (1943) et compte rendu de J. Bourciez, RLR, 69.

- 1. RPh., 25, 217, d'après le DT de A. Leclerc; B confirme La Faurie (Saint-Moreil), fournit La Faverie (Blessac) et rien d'analogue pour Flayat.
 - 2. Corrèze : Allassac, Sionnac, Saint-Jal, Beynat. Menoire, Saint-Hilaire-les-Courbes, Chamboulive, Montgibaud, Saint-Sornin-la-Volps.
 - 3. Charente: Rioux-Martin, Saint-Sornin, Ronsenac, Cherves-Châtelars, Massignac.

Lot-et-Garonne: 2 ex. Roumagne, Villebramar; Lot: 5 ex. 1.

Pour trancher si ces Fauries < fabrica, faber ou Faure + ie, il convient d'appliquer les mêmes critères que précédemment. Pour les 3 iormes de la Creuse, M. Porteau constate qu'il lui « paraît malaisé de les expliquer par fabria » ², et les objections faites précédemment à cette hypothèse paraissent également valables dans ce cas. Faurie peut-il être Faure + ie? En Dordogne, où le DT permet un examen détaillé, on constate que la formation NL = NP + ie est fréquente, avec des formes en -ia dès le xIIIe s. : La Bernardie (1294) 8 ex., La Bertrandie (1282) 6 ex., La Girardie (1272) 3 ex., La Giraudie (1308) 9 ex., La Raymondie (1260) 12 ex., La Renaudie (1203) 21 ex., etc. En regard de ces formes on ne trouve aucun lieu du type (Le, Les) Bernard(s), Bertrand(s), Girard(s), Renaud(s), etc. En regard de (La) Meynardie 11 ex., on a seulement 3 Meynards, en regard de (La) Jaubertie 13 ex., seulement 3 Jaubert(s).

La formation en -ia est donc ancienne, elle s'applique avant tout à des prénoms et beaucoup moins à des noms de profession, fixés beaucoup plus tard comme NL. Ainsi, les Faure + ie, s'ils existent, ne doivent pas être plus nombreux que Sudre + ie qui sont rares.

Faurie est d'ailleurs représenté par FABRICA: on a en Corrèze, La Faurie (Astaillac) loco qui vocatur illa Fabrica 988-993, La Faurie (Benaye) loco ubi vocabulum est Fabricas 916 3; en Dordogne, La Faurie (cne de Saint-Martin-de-Fressengeas) est graphié las Faurgas, ce qui prouve que le scribe a identissé ce Faurie comme un Fabrica; dans le Lot enfin on verra que foourió désigne « la forge ».

Si la localisation géographique des Fauries n'est pas aussi autonome qu'à l'Est du prov., puisqu'ils se mêlent à des Fargues et Farges 4, ce flottement n'est que le reflet de la phonétique locale. L'examen de celle-ci

- 1. Lot : Bretenoux, Gignac, Mechmont, Puy-l'Évêque, Seniergues. Ces données sont tirées du fichier préparatoire au DT du Lot, dont M. Prat, archiviste en chef, est l'auteur et à qui j'en dois la communication.
 - 2. RPh., loc. cit.
- 3. Cartulaire de Beaulieu, cité par Vincent, nº 825. Par ailleurs le DT de la Dordogne, comme le fichier toponymiques du Lot sont pauvres en formes anciennes.
- 4. A côté de 5 Fauries le Lot compte une trentaine de Fargues (fichier toponymique de M. Prat). En Dordogne, les Fargues (une douzaine) se situent dans le tiers sud, les Farges (une trentaine) dans la moitié nord. On a pourtant Fargues au nord-est (Couture, Tocahe) et Farge au sud (Saint-Capraise) et dans le Lot (Montcléra). La situation est aussi confuse pour les NL en CA- (v. P. Meyer, R, 24, 529-575; Thomas, BSPF, 1895-97, pp. 238, 253 sqq.; Dauzat, Essai II, 64-65; Sindou, RIO, 6, 150).

est à faire séparément: a) pour les Fauries mêlés aux Fargues dans l'aire plega < PLICAT où -g- se maintient occlusif; b) pour les Fauries mêlés aux Farges dans l'aire où le -c- > -g- devient spirant.

- a) Dans le sud de la Dordogne et dans le Lot, Faurie (mêlé à Fargue) se prononce la fauryo et concorde avec foourió « forge » à Cahors ¹. On a donc là l'équivalent de la fabrio du Rouergue, et la même explication est valable : l'amuissement de -g- que suppose fabrega > *faurea > faurya s'étend en effet jusqu'au nord-ouest du Lot, où l'ALF l'atteste pour espio « épi » aux points 618 et 712. Le caractère sporadique de cet amuissement explique que des Fauries se mêlent à des Fargues, comme dans le Tarn et l'Aveyron, les Fabries se mêlent aux Fargues et Fabrègues.
- b) Dans la zone où le -C- de PLICAT passe à la constrictive, celle-ci est représentée par «toute une échelle de sons » ² : dz, z, j, i. Ainsi, autour de Saint-Pierre-de-Chignac, des aires preia se mêlent à predza, -za, -ja « prier », des aires beluio voisinent avec belujo, -dzo et le patois local admet nevia et neveja « neiger » (o. c., p. 87). C'est à la faveur d'un tel flottement que la constrictive < -C- dans -ĭCA aboutit soit à j, soit à y et que des Fauries se mêlent aux Farges. Cette constrictive qui va de pair avec -DY-(NITIDIARE) et -GY-(CORRIGIA) ³ pour aboutir à -y- au nord-est du provençal : neteya, kureya, pleya, admet ici des aboutissements divers dans tous ces cas, comme le montre meiana et mejana à Saint-Pierre-de-Chignac (o. c., p. 111). L'aboutissement -C- > y dans -ĭCA est attesté pour *MENTIONĬCA >
- 1. Je dois ces précisions à M. Sindou que je remercie. La Faurie = la fauryo est à cheval sur les communes de Floressas et Vire. De plus, à propos de FEW qui cite « Cahors fòourio », M. Sindou me précise : « A Cahors et dans les environs fargo serait mort au témoignage de Lescale, p. 30, et il donne comme nom actuel, p. 87, foourió où l'accent aigu figure un trait vertical marquant l'accent tonique (cf. p. 39). »

A noter aussi à Cahors, en 1482, le NP Johan Fauria (Dobelmann, La langue de Cahors).

- 2. Guillaumie, Contr. à l'ét. du gloss. périgourdin, p. 21 et Cartes 7 et 8. Plus au nord, Rousselot constatait aussi ces aboutissements divers de la palatale (Modifications, p. 190) et le fait s'étend, avec la même complexité au sud-ouest d'oïl : la palatale qu'Edmont transcrit par h présente en réalité « des modalités d'articulation extrêmement variées » (Pougnard, RLiR, 17, 135).
- 3. V. Ronjat, \$\infty\$ 278-280 et \$ALF\$, cartes courroie, nettoyer... Après Ronjat et K. Ringenson, \$RLiR\$, 6, pp. 36 et 61-64, il est légitime de rapprocher le traitement de -DY-, -GY- de celui de -C- + A, et, ainsi que le fait E. Seifert Z, 42, 284, le traitement de -ICA et de CORRIGIA. Le flottement -DY- > -j- \infty -y- s'observe aussi en Basse-Auvergne (v. Dauzat, Géogr. ph. de la B. A., p. 157) et peut expliquer pourquoi à l'Est du Puy-de-Dôme, des Farges sont mêlés aux Fauries.

messonha, chez Arnaud Daniel (troub. périgourdin), pour dominica « domaine » en Dordogne (Brunel, Ch. 225, 74), dominia (adj. fém.) en limousin (ibid., 350, 14) et l'ALF fournit pour « dimanche » les formes dimè(n), dyomè dans une aire qui englobe Haute-Vienne, Creuse, Dordogne.

Les Farges qui occupent seuls l'aire nord-provençale 1 , où plicat > ple(d)ja, et où -DY-, -GY- aboutissent uniformément à -(d)j-, -dz-, montrent que la constrictive est uniforme. Ces Farges sont bordés au sud par Fabrèges 2 , où le maintien de -BR- (comme dans Fabrègue) a amené le recul de l'accent sur la pénultième. Dans Farge, -br- s'est réduit à -urtardivement comme l'indiquent les nombreuses graphies anciennes Faurges (HL et Cantal DT), et la syncope de la pénultième ne s'est produite qu'après le passage de -C- (> -g-) à la fricative 3 .

Si b dans le groupe -br- a disparu dans Farge tandis qu'il s'est vocalisé dans Faurie, c'est pour des raisons analogues à celles qu'a exposées Millardet a: dans fawreya > faurya la succession des apertures -ury- offrait une norme syllabique acceptable, tandis que dans fawreja > fawrja > farja (Farges), comme dans fawrga > farga (Fargue) la séquence -urj-, -urg- entrait difficilement dans la norme et le groupe s'est allégé en -urj-, -urg-.

Faurie, Haurie en Gascogne.

Les exemples que j'ai relevés se situent tous dans les 3 départements du littoral. Ce sont : dans les Basses-Pyrénées (DT) Haurie (cne Vielle-

- 1. L'aire Farge, qui relie les Fauries du nord-est à ceux du nord-ouest, couvre l'est de la Corrèze, le nord du Cantal et de la Lozère, l'ouest du Puy-de-Dôme et de la HL, le sud de l'Ardèche.
- 2. Fubrège est attesté par 5 NL au nord de la Lozère, dont Fabrège(s) (Auroux, Chirac, Antrenas prononcé fabre(d)jo(s)).
- 3. C'est seulement après le passage à la fricative que la syncope s'est produite. Ce fait qu'E. Richter admet en fr. pour fabrica, basilica (§ 130) est seul valable pour le Nord du provençal où la syncope est plus tardive. Une preuve en est d'ailleurs fournie dans cette région par les NL en -anicu > -argue, -anica > -ange : Servillange HL serbyi-lodza (v. Dauzat, Top. fse, 171-2, 310-320). Si -anica avait abouti à -an'ga (avec g occlusif), le groupe n'g aurait dû aboutir à -r'g- comme dans -anicu > argue. Or il n'existe aucune forme *-arge < -anica, aucune forme *mardza < manica en face de marge < manicu.
 - 4. Millardet RLR, 61, 334-346.

ségur) écrit Faurie en 1385, Haurie (Rivehaute) Lafaurie (Lecumberry); dans les Landes (DP) Hauriet 2 ex. (cne; vill. de Banos); dans la Gironde: Faurie (Lormont DP) et Lafaurie 3 ex. dans B. (Bommes, Semens, Monbadon). Donc le même problème se pose que pour les autres Faurie.

Bien que le critère de la forme patoise me fasse défaut, et je le regrette, on peut écarter, tout d'abord, une formation haure + ie, car ce type de NL est pratiquement inexistant dans ces 3 départements. On ne peut guère douter que les Faurie, Haurie, plus nombreux comme NL que les Hargue, Fargue ne représentent comme ceux-ci FABRĬCA, puisque faurie, à côté de forg(u)a, fa(u)rgue -a, désigne « la forge » en agasc ².

Enfin, ces f. en -ie concordant avec les terminaisons des prop. en -ĭca indiquent la genèse phonétique commune à ces mots et propre à ce suffixe. Dans cette région où les parox. maintiennent occlusif -g-< (-C-+ A): PACARE > paga, PLICARE > plega, *MENTIONĬCA aboutit à mēnsuņo, -ye, -dje-dze -dye (ALF, C. 836); MANĬCU « manche » (ALF, C. 805, Rohlfs, p. 107) a des formes équivalentes. On a de même à date ancienne mensonja dans Cercamon (Levy, SW) et mange, manje, manye (Seifert, Prop. 46).

La genèse de Faurie, Haurie < FABRICA doit être celle de *MENTIONICA. Mais ce traitement par lequel le Sud-Ouest s'oppose au reste du provençal est loin d'être clair, comme le prouvent les pages que lui a consacrées M^{lle} Seifert (Z 42, 275-286), et le silence de bien des auteurs 3 .

- 1. Sur le traitement du f > h en gascon cf. not.; Millardet, RLR, 61, 276-280; Ronjat § 251; Fleischer, ZBeih, 44, 43-52; Rohlfs § 379; pour l'ensemble M. Pidal, Orig. (1950) 198-233; et aussi du point de vue structuraliste, Haudricourt et Juilland, Essaihist., struct. du ph. fr., 62-65.
- 2. V. Luchaire, Rec. de t. de l'agasc. (1881), p. 177: faurie « forge » est fourni par le Cart. de Sordes, XIIe s. et l'on note, en outre, terre de le Faurie, Christiane de la Faurie (p. 72). Dans Millardet, Rec. de t. aland. On note, en 1474, Faryoo, Fargues (p. 55-56) et Petrus de Fargia. Voir aussi Faurie « forge » en Béarn, cité par R. de Saint-Jouan, RIO, 3, 291. On serait tenter de citer aussi la f. Combinias pour Comminge, fournie par l'Anonyme de Ravenne, si Thomas n'avait estimé ce texte « trop peu sûr » (Essais, p. 5).
- 3. Ma bibliographie du dom. gasc. est loin d'être complète et je déplore de n'avoir comme références que celles que j'utilise ici. Mais je constate que ni la Gr. ist. de Ronjat, ni les études de Millardet, Fleischer, Rohlfs (Le Gascon) n'abordent ce problème de front. M. Rohlfs classe indistinctement *JUNICA > joungo et ERRATICA > radyo, radjo sous le § 395 amuissement de la voy. pénultième, sans rien préciser du traitement de -c-.

Si l'on suppose, comme seul traitement, la syncope de la pénultième dans -ĭcu, -ĭca une solution d'ensemble est impossible et les solutions de détail sont peu satisfaisantes. Pour poser le problème il faut se reporter aux cartes de l'ALF « mensonge « et « manche » ¹. On constate dans -Nĭca, -u de l'Atlantique aux Alpes les faits suivants :

-g- est amui en Gascogne et dans la région rhodanienne; -g- est conservé dans deux aires n'c > r'g: l'une massive, en Languedoc, l'autre plus sporadique côté provençal alpin. La segmentation du bloc provençal s'est donc opérée dans ce cas, comme dans bien d'autres², par une double pénétration venue du Nord: l'une côté atlantique, l'autre côté rhodanien.

Partant du fait que l'on vient de constater « dass mit der Palatalisierung von manica die Gask. sich von den übrigen Landschaften des prov. Südens stark abhebt » (p. 278), M^{IIe} Seifert pense « dass für diese typisch gask. Erscheinung auch eine Erklärung gefunden werden muss, die in der Eigenart des gask. Mundart ihre Begründung hat » (ib.) et qu'ainsi « *mentionica > mensune est « eine Erscheinung, die in dem Wandel -nd- > -n-... ihr Analogon hat » (p. 279). L'analogie ne me paraît pas claire et je ne la crois pas justifiée. L'aire -nd > -n- est, en effet, une aire « typiquement gasconne » (v. Rohlfs, Gasc. Carte I, lim. 5) qui, comme telle, est circonscrite par le cours de la Garonne, fermée au Nord et ouverte au Sud sur le domaine ibérique. L'aire -nĭca > -ye est tout autre : elle ne couvre pas tout le gascon, notamment l'Est, et surtout elle est fermée vers le Sud 3 et ouverte vers le Nord. On n'a donc pas là

- 1. Ces cartes de l'ALF., en attendant l'ALGa pub. par M. Séguy, paraissent bien traduire la diversité du traitement de -ĭCA, -U en gascon, confirmée par les ex. cités par Seifert, Rohlfs, FEW, etc.
- 2. Ces faits sont bien connus, mais pas toujours assez mis en valeur. J'ai cru hon d'en souligner l'importance pour des faits lexicologiques et phonétiques (Congrès de Barcelone, 1953). Le traitement de -c- dans -ĭcu, -A est à joindre à ces faits : entre les deux courants atlantique et rhodanien le -g- de Manĭcu, dominīcu se prolonge, du M. C. à la pénins. ibér. où, comme en prov. s'observe la bipartition entre cast. domingo, cat. diumenge « por perdida de la -g- de -nigu » (Badía Gr. hist. cat., p. 206). Un autre fait est le maintien de -b- dans faber, mais ici le M. Central (carte III) est coupé des Pyrénées (cf. M. Pidal, Manual, p. 48, Badía o. c., p. 198) par un troisième courant, qui emprunte le fossé languedocien et dont il ne faut ni méconnaître, ni exagérer l'importance. (Cf. sur ce dernier point. Krüger, c. r. de M. Henschel dans ZFSL, 47, 77-87).
- 3. Mis à part certains faits catalans qui vont de pair avec l'E. langued. (v. la précédente note) on n'observe pas, prolongé de l'O. gascon dans le dom. ibérique, l'amuissement

un fait proprement gascon, mais plutôt le prolongement jusqu'en Gascogne d'un traitement venu du Nord, et qui occupe aussi bien le Nord-Ouest prov. (v. plus haut) que l'Ouest d'oïl (v. ci-après).

D'ailleurs, l'explication de M^{1le} Seifert est limitée aux mots en -ĭca et laisse inexpliqués l'agasc. faurie et les NL Faurie Haurie ¹. Pour englober l'ensemble des faits on est donc conduit à admettre l'amuissement de -c-, lequel a pu se produire de deux façons.

- 1° On peut supposer, avec Zauner (cité mais non suivi par M^{lle} Seifert, p. 278, note 4) « die Möglichkeit... in manica sei k früh zum Reibelaut j übergegangen » et étendre ce traitement, comme le faisait Zauner, aux autres prop. en -tic-, -dic- « deren Entwicklung zu palatalisierten Gebilden jedoch nicht auf das Gask. beschränkt ist » (ib.).
- 2° On peut supposer aussi pour -nĭca la solution que propose M^{Ile} Seifert pour -nĭcu, car pour «-n+icu die Verhältnisse sind hier die gleichen wie sie zur Gruppe -n+ica geschildert wurden. Im Gask, ist wiederum Palatalisierung eingetreten... (p. 282). Da nun manicu u. a. in genau den Formen sich heute bietet wie lineu, was den palatalen Laut anbelangt, so ist anzunehmen, dass in den Ppx. auf -nicu k früh sonorisiert wurde und im Schwinden war, als die Synkope einsetzte » $(p. 279)^2$.

On voit ainsi que les solutions Seifert-Zauner, pour le gascon, peuvent concorder sur le point essentiel : l'amuissement de -c-; elles concordent aussi avec les solutions proposées pour les autres aires Faurie. Il reste, il est vrai, des modalités 3 et même des divergences de dé-

de -G-. Côté espagnol, le traitement de -ĭCA, -U, sans être uniforme, présente le maintien de l'occlusive. Cf. M. Pidal, Orig., p. 161-4, 252-7; Malkiel, Language 25, 145-49; et pour FABRICA: Krüger, VKR, IX, 10-16; Rohlfs § 274; Elcock, Aff. ph. entre arag. et béarn., p. 39, et aussi pour le portugais, l'article suivant que je n'ai pu consulter: J. da Silveira, O latim 'fabrica na lingua e na top. port. Biblos, XI (1953), p. 367-71.

- 1. L'auteur, qui a cité agasc. faurie dans ses Prop., p. 41, note 2, n'a considéré ici pour FABRICA, que la f. forgo que certains tiennent pour non indigène, v. Skok l. c., Ronjat § 149. Je pense, par contre, que faurie qui survit dans les NL. Faurie, Haurie est autochtone et ne peut être séparé de -NICA.
- 2. En gascon où -n- s'amuit (v. Rohlfs, Gasc. § 390) le maintien ou la chute de l'n-dans les propar. est un précieux indice de chronologie relative. M.-Lübke l'a utilisé pour certains traitements (v. Z 47, 291). Par les f. en -nicu on voit que Manicu était devenu *maniu avant l'amuissement de -n-, qui associé à i s'est maintenu : gasc. lùo «lune», bigno «vigne» (Rohlfs. ib.).
 - 3. Les aboutissements actuels sont très divers : -NiCU, A > -ne, -ndje -ndye. Cela ne

tail ¹, mais elles ne peuvent infirmer la genèse d'ensemble proposée ici. Il reste surtout à expliquer — et je proposerai une hypothèse plus loin (p. 241) — pourquoi, sur ce point, l'Ouest de la Gascogne se sépare de l'Est et du Languedoc pour marcher de pair avec le Nord-Ouest du prov. et l'Ouest d'oïl. Qu'il suffise, pour l'instant, de remarquer que pour fabrica > Haurie et pour -ĭca > ia l'explication par amuissement de l'occlusive explique, beaucoup mieux que par syncope de la pénultième, les faits gascons en eux-mêmes et dans leur contexte gallo-roman dont il ne convient pas de les séparer.

Favrie, Faverie, à l'Ouest d'Oïl.

On relève dans l'Ouest des formes toponymiques en -ie comparables aux précédentes. Ce sont du Sud au Nord : Favrie ; Vendée 1 ex.; Deux-Sèvres 2 ex. DP; Loire-Inférieure 1 ex. DP; Vienne 5 ex. DT ²; Faverie : Maine-et-Loire 1 ex. DP; Mayenne 14 ex. DT; Sarthe 11 ex. DT; Calvados 7 ex. DT. Le problème mériterait d'être traité dans le détail; il ne le sera point ici car il me manque les informations de tous ordres dont je disposais plus largement ailleurs. On constate que la question généalogique est aussi controversée. M. Skok explique Favrie Faverie par FABER + -ia. Pour M. Gröhler il y a deux origines possibles. 1° *Fabrīca ; wird für haüfiges La Faverie (Calv. Mayenne) und La Fa-

saurait étonner car le passage de y à j et de j à y (qui est ici en cause) se présente dans un « enchevêtrement géographique pour ainsi dire inextricable » (Ronjat, § 51; Cf. aussi Millardet, Et. 175-6, RLR, 61, 269-72; Fleischer ZBeih, 92-97; Rohlfs, p. 93-94; Haudricourt et Juilland, Ess., p. 65 et suiv.).

- 1. A côté de ces formes avec -g- amui, on trouve MANTICA > mantego « sac en peau de brebis » (Rohlfs, p. 107), *Junica > joungo (ib.) *Serica sargue et sarye (Seifert, Prop., p. 51) et aussi Haurie à côté de Hargue. Ces divergences peuvent avoir des causes diverses. D'une part, à l'Est du gascon, Hargue, sargue et mantego peuvent être indigènes et aller de pair avec Fargue et Fabrègue du Languedoc. D'autre part, quand il s'agit de mots isolés chacun a son histoire : faurie, ici comme ailleurs, a disparu au profit de hargo, horgo; des mots de métier comme MANTICA « sac en peau de brebis » JUNICA (termes d'élevage) ont dû voyager au gré des foires et de la transhumance. J'ai donné des exemples et il y en a bien d'autres —, de termes pyrénéens dont la présence dans le M. Central peut s'expliquer ainsi (Congr. de Barcelone, l. c.).
 - 2. Faurie, NP est cité par Eveillé, Gl. du pat. saintongeais (1887).
- 3. Il serait utile de savoir comment Gröhler justifiait la f. restituée *fabrīca. Peutêtre en appliquant à ces faits de l'Ouest la théorie de Horning pour des faits de l'Est? Horning supposait la syncope tardive dans -icu, -ica et attribuait ce retard à la vélaire :

vrie (Loire-Inférieure) angenommen werden müssen » (p. 64); 2° Fabaria (= Faba « fève » + suff.) ergab... La Faverie (Mayenne Calv. » (p. 188). Il ne s'agit donc plus seulement de départager faber et fabrica, mais de délimiter aussi la part de faba + suff. ¹. Pour cela les formes anciennes manquent dans les DT et dans Vincent (op. cit.) et il conviendrait d'utiliser, sur le plan local, les mêmes critères que pour les Faurie du Nord-Est provençal. Cet examen est hors de ma portée. Mais je pense que d'une part certains Faverie sont l'équivalent de Favrie dans les départements de Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Calvados où février est feveryé ² (d'ailleurs 4 des Faverie DT de la Mayenne sont écrits Favrie dans le DP), et d'autre part que Favrie peut provenir de fabrica.

Le traitement -ĭca > -ia est attesté en effet dans d'autres proparoxytons de ce domaine : Colonica (837) est Colonias en 1097, Queleniis XIIIe s. pour Quelaines (Mayenne, v. Vincent nº 702) ; Coloniae IXe s., Couloines XIIIe s. pour Coulaines (Sarthe, Gröhler, p. 29); BASILĬCA > Bazeilla 1144, aujourd'hui Bazeille, 2 ex. dans la Mayenne, tandis que dans ces dép. de l'Ouest les formes du type Basoges sont les plus fréquentes 3. Il faut joindre à ces mots Maine, Touraine, les f. calwèn, chaloigne « chanoine » dans la Mayenne et la Sarthe (FEW), poit. dimaine etc. (v. FEW, 3, 129) et des formes identiques au contact du breton (v. ALF, « dimanche » Pts. 463, 484, 486).

Ces exemples supposent dans -ĭcu, -ĭca l'amuissement de l'occlusive. On constate, en effet, qu'à l'Ouest d'oïl la syncope est plus tardive qu'au Centre 4, et on a des raisons de penser que le -c- s'est amui anté-

pour lui -ĭCA > eca puis eca > ica « unter dem Einfluss des mit einem Ansatz zur Palatalisierung gesprochenen c » (d'après Gerhards, ZBeih 55, p. 17 qui fait l'examen critique de cette théorie, ibid., 17-20).

- 1. Le même procès généalogique entre FABER et FABA est à instruire pour les top. Favril. M. Skok a proposé FABER + ILE explication contestée par M. Roques, R 39, 408. Dans Longnon (n° 2569) l'explication FABRILE est rectifiée par la note « ces noms répondent plus probablement à fabarile « champ de fèves » (cf. aussi Thomas, N. Ess., p. 173-175, M. Roques, R 37, 439-444, pour des formes équivalentes en -ile); Gröhler, à son tour, voit dans Favril: faba + suff., p. 88.
- 2. V. ALF. s. v.; Cf. Goerlich, Die Nordwestl. Dial. des l. d'oïl (1886), p. 63. ll est vrai qu'à l'inverse de « février » -feveryé on a « charetterie » = chartrie (v. Gavel, Mél. Dauzat, 109-110).
 - 3. V. Glättli, Rom. Helv. 5, p. 104-107, Vincent, no 863.
- 4. « Daraus lässt sich erkennen, dass der Westen später synkopierte als das Zentrum » (Seifert, Th., p. 119-120); v. aussi K. Pope, From Latin to Modern French, p. 504.

rieurement à la syncope. D'après M.-Lübke, en effet, Touraine < TURO-NICA « zeigt nun zwar noch den alten Akzent, lässt aber das c fallen und zieht i in den Stamm, vgl. moine aus monachus, demaine aus dominicus, apostoile aus apostolicus usw. » (Einf., p. 263) ¹. Dans le groupe cons. + ia (< ICA), le yod a pu se fondre dans la palatale, ou se consonifier en miocclusive à l'arrière, ou s'antéposer en y en avant d'où les formes Touraine et Tourange, Bazeille et Bazoges (v. M.-Lübke et Skok cités ici).

Par sa syncope tardive, par l'aboutissement de -ĭcu, -ĭca > -ia, par sa cohérence relative et sa position marginale, cette région de l'Ouest où les *Favrie* peuvent être FABRICA est à rapprocher de l'aire *Faurie* en bordure du fr. prov. ².

* * *

L'examen qui précède, délibérement fragmenté région par région, fournit dans chaque cas une réponse concordante au double problème généalogique et phonétique.

1° A la question généalogique : « Est-ce faber + suff. ou fabrica » à l'origine de ces NL de lieu en -ie on a répondu : c'est fabrica quand il est prouvé que faurie, haurie, comme « appellatif », a désigné ou désigne la « forge » et quand il en a gardé le contenu sémantique (Bufanyeira, Menafaurie); c'est fabrica quand Faurie, Fabrie est appuyé de graphies anciennes Fabrica, Fabriga et qu'il concorde avec le traitement des autres propar. en -ĭca > ia.

Comme les uns ou les autres de ces critères, souvent l'ensemble, sont vérifiés, dans la majorité des cas, il en résulte que la part de faber + ie,

- I. A. Thomas est du même avis : « Maine peut remonter à (Ceno) mannicum, au même titre que domaine à dominicum... que Langoine à Lingonicum, et que Touraine à Turonicum » (N. Ess. 57-58; v. aussi R 39, 516). De même M. Skok : « In chanoine, Maine, Touraine haben wir eigentlich ganz dieselbe Behandlung, d. h. den schon vulgärlateinischen Schwund (vgl. Schuchardt, Vocal.I, 128 f.) des c vor -u in Proparox., wie in Santonicum > Saintonge; nur ist hier į zu ǧ gewandelt ». Z 49, p. 84; cf. aussi Seifert, Prop. 57.
- 2. Ces faits peuvent rejoindre ceux qui montrent la similitude entre O. d'oïl et fr. prov. v. Gierach, ZBeih, 24, p. 166; Gilliéron, Clavellus; M.-Lübke et Gamillscheg, Fest. Becker, 50, 136 et suiv.; ZFSL, 47 (463); Gamillscheg, Ausgew. Aufsätze, Supp. Heft 15 der ZFSL, 83-95; H. Stimm. St. zur Entw. des Frprov. (1952), 144-5.

là où cette formation est possible, reste à prouver, à délimiter, et ne saurait être, en tout cas, que fort réduite 1.

2° On peut donc se baser sur les f. en -ie < FABRĬCA pour étudier les modalités et l'extension du traitement -ĬCA > ia en gallo-roman, et ce sera le second problème.

II

Le traitement de -ICA en gallo-roman.

Il n'est pas question de reprendre ici le problème dans son ensemble. D'autres l'ont fait, et les travaux remarquables de M^{Ile} Seifert ² montrent assez combien la question est encore obscure dans l'ensemble du galloroman. Les faits déjà examinés indiquent que, dans les régions où FABRICA aboutit à des formes en -ie et les propar. en -ICA à des résultats similaires, il faut supposer le traitement -ICA > ia par amuissement de l'occlusive. « Amuissement » doit être entendu ici (et dans les pages qui suivent) comme un processus d'affaiblissement ³ amenant l'occlusive jusqu'au stade constrictif à partir duquel on a eu, selon les régions, des aboutissements divers ⁴ qu'on ne saurait détailler dans le cadre restreint de cette étude.

On se bornera à esquisser à présent l'extension géographique du processus constaté : k > g > constrictive, et à exposer brièvement les arguments de phonétique générale qui permettent de penser que, dans ces

- 1. Les mêmes conclusions sont valables pour les NP. Faurie, Lafaurie, etc.
- C'est donc sous FABRICA, à côté de Farge, Lafarge qu'il convient de classer ces NP. et non plus, comme on le fait de façon exclusive, avec les NP. < FABER (v. Dauzat, Dict. des N. de f. de Fr. et G. de Beauvillé, RIO, 6, 54).
- 2. Voir Seifert, op. cit. et d'autres références bibliogr. cités supra et infra. Les travaux de M^{Ile} Seifert sur les propar. en -ĭCU, -ĭCA appuient sur bien des points les vues exposées ici. Mais depuis 30 ans les études dialectales, le FEW, les textes (notamment les Chartes et Suppl. de M. Brunel), les Atlas régionaux en cours fournissent des données nouvelles qui rendront possible et souhaitable une reprise de la question.
 - 3. V. Marouzeau, Terminol. ling. s. v.
- 4. On a vu plus haut que MM. Duraffour et Hasselrot supposent la fusion de y < (-k-) avec la voyelle précédente, Jud, au contraire, la disparition complète de la constrictive < (-k-). Ces explications peuvent être valables pour 'leurs domaines respectifs, comme le sont les premières pour Faurie au Nord-Est du prov., la seconde pour Fabrie.

régions, l'occlusive de -ĭCA avait suivi un tel processus antérieurement à la syncope.

J. — Extension géographique.

Incompatible avec les faits examinés ici, la syncope supposée dans -ĭca l'est également avec d'autres du même ordre étendus à une grande partie du gallo-roman. Des investigations détaillées de toponymie ou de géographie linguistique sur des mots en -ĭca aboutissent de plus en plus à la conclusion que deux étymons s'affrontent, l'un en -EA -IA, l'autre en -ĭca avec des chances égales : *MENTIONIA et *MENTIONICA ¹, *GRANIA et GRANICA ², *GALLIA et GALLICA ³, BASILIA et BASILICA ⁴, *COLONIA et COLONICA ⁵, -ONIA et -ONICA ⁶, etc. La liste de ces étymons doubles serait fort longue ७, elle l'est déjà beaucoup trop et l'on est conduit à admettre que -IA n'est pas autre chose que -ĭca après la perte de l'occlusive.

Avec le témoignage « de nombreuses graphies dans des textes latins avant tout pour des noms de lieu » (Michaëlsson, o. c., p. 293, note 1), on ne peut plus éluder, ni sous-estimer le fait que « the alternation of -IA and -ICA in the provincial Latin of Gallo-Romance (especially in rural speech) was by no means infrequent... » (Y. Malkiel, Rom. Phil., 6, 153). On ne peut plus s'en tenir à l'opinion traditionnelle qui, non sans hésitations ni subtilités, propose la syncope dans -ĭCA, et cela en s'appuyant presque uniquement sur le matériel lexical, sujet à tant d'emprunts et de

- 1. Cf. Jud, Vox Rom. 11, 101-124; Malkiel, Rom. Phil. 6, 148-156.
- 2. Voir les gramm. d'a. fr., les dict. étym. *REW*, *EWFS*, *FEW*. etc.; et en outre Dupire, *Mél. Haust*. 127-138 et les c. r. de Långfors, *R*. 56, 269 et J. Hubschmid *Z* 65, 247-248; Aebischer, *RPF*, II (1948); G. Serra, *AGI*, 33 (1942).
 - 3. Voir FEW, s. v.
- 4. Longnon écrit (n° 1385) : « de bonne heure on a dit basilia pour Basilica, de même colonica s'est altéré en colonia ».
- 5. Il ne s'agit pas de COLONIA dans les NL. du type Cologne (= alld Koeln) (Longnon nº 495), mais de COLONICA « dès l'époque mérovingienne altéré en colonia, comme le prouve notamment un passage des Mir. S. Juliani de Grég. de Tours » (Longnon nº 518).
- 6. -ONIA et -ONICA dans le suff. romand-ondze ont fait l'objet d'une pénétrante étude de L. Gauchat, Mél. Grandgagnage 165-175 et l'auteur avoue (V. Rom. 2, 46) : « Je ne pouvais me décider ni pour -ONICA, les deux me paraissant également possibles. »
- 7. On pourrait en cueillir bien d'autres : *BRINIA et *BRINICA (FEW, 2, 529); *CODIA et *CODICA (Séguy, Noms pop. des pl. dans les Pyr. Centrales § 496).

voyages, et sur les formes écrites, qui sont à la fois tardives et trompeuses par leur graphie normalisatrice ou composite.

Les toponymes sont là, anciens, conservateurs et stables qu'il faudra soumettre à une étude détaillée. C'est un fait dont M.-Lübke avait déjà mesuré l'importance lorsqu'il écrivait à propos de BASILICA au Nord-Est d'oïl: « durch Bazeille aus basilica lässt sich die Grenze des Gebietes, in welchem der Schlusskonsonant schwindet, weiter nach Westen verlegen, als es mit den Appellativen möglich ist » (Einf., p. 270). Il est donc permis, après Meyer-Lübke, avec les données de BASILICA, telles que les présente M. Glättli (o. c., p. 95-115) et celles de FABRICA, riches d'une centaine de formes en -ie, d'avoir une vue géographique du traitement -ĭca en gallo-roman et de montrer comment les faits actuels peuvent s'expliquer par cette genèse.

A) Dans le domaine d'oïl.

Au Nord-Est d'oïl les formes de BASILICA (Glättli, l. c.) dessinent une aire marginale jalonnée par Bazeilles, -ailles, -oilles (Vosges, Moselle, Meuse, Ardennes) et prolongée en Wallonie par Basselle, Boisseilles. L'auteur pense, comme M.-Lübke (qu'il ne cite pas): « Neben basilica muss früh eine form *BASILIA bestanden haben. Der intervokale k wird über g geschwunden sein, gleich wie in COLONICA > colonia, GRANICA > *grania » (p. 114).

Ce traitement est attesté, en outre, par dominica, granica > dimendiman, gren-gran, Gallica > gaille, djay (v. FEW), etc..., non seulement au Nord-Est d'oïl , mais dans la Wallonie qui en est le prolongement. M. Remacle, interprétant les riches données du t. I de l'ALW, donne la même explication : dans -icu 2 « la consonne s'affaiblit et s'efface dans le domaine propr. W. » (C. 29) et dans -ica (PERTICA) « la fin du mot paraît s'être réduite à -tia (d'où -ty-, -s-) » (C. 70).

A l'Ouest d'oïl la situation paraît comparable sur bien des points. Comme on l'a vu (p. 229) Bazeilles < BASILICA 3 , Quelaines < COLONICA Favrīe < FABRICA appuyés d'appellatifs en -ICA supposent également le traitement -ICA > -ia.

- 1. Pour les données et références v. ALF, 405, 664, Bruneau, Enquête 478, 796, Horning, ZBeih 16, Glättli, p. 114.
- 2. Dans Le prob. de l'a. W. M. Remacle cite (p. 87) : « 2° traitement wallon de la finale -ica dans les propar. : 1248 diemeigne « dimanche » W. 73, 75 W. dîmègne. »
- 3. Pour l'Ouest M. Glättli, sur ce point, est resté sur la réserve : « Wie sich allerdings die Bazeille -on des Dpts Mayenne erklären..., ist mir nicht klar » (p. 115).

C'est à la lumière de ces faits de l'Est et de l'Ouest qu'on peut envisager les faits du Centre et de l'ensemble du domaine d'oïl. M.-Lübke et M. Glättti pensent que ces faits de l'Est ont dû s'étendre plus largement à l'Ouest. On peut penser parallèlement que ce traitement de l'Ouest a dû s'étendre plus largement vers l'Est et que le Centre d'oïl a connu également l'amuissement de l'occlusive. La théorie traditionnelle n'admettait, en règle générale, que la syncope avant la sonorisation : (MAN(Ĭ)CA > manche pour les formes en -che), exceptionnellement après la sonorisation (FABRĬCA > *fabrega > » forge »). On verra plus loin que cette théorie est loin d'être sûre, constatons ici qu'il est des opinions et des faits qui donnent un point de vue tout différent.

I° E. Richter admet la théorie traditionnelle sur certains points (MANICA > *manca > manche § 111) mais s'en écarte notablement lorsqu'elle établit que pour les mots en -ge tels que piège, forge, nage, serge, Basoges le-c-> -g- n'était plus occlusif, mais était passé à la fricative lorsque se produisit la syncope. Elle observe en outre (§ 130 B): « Andererseits muss die Synkopierung stattgefunden haben, ehe -g- bis zu -y-gediehen war, da die Lautreihe -eya- zu anderen Ergebnissen geführt hat, s. §§ 138-139. »

Ce dernier stade -eya > -ia est précisément celui qu'atteint -ĭca au Nord-Est et à l'Ouest d'oïl. Mais le même traitement est attesté aussi au Centre pour des mots tels que apostolicu > apostoile, *monĭcu, canonĭcu > moine, chanoine, -atĭca > -aire : grammaire, artimaire, daumaire < *gramadie, *artimadie, *dalmadie² où il est clair que -c- s'est amui. Comme l'observe M. Michaëlsson appuyé par « des savants éminents... une forme comme *canoncu ou *canongu n'aurait jamais pu aboutir à chanoine pas plus que *dalmadca ou *dalmadga n'aurait pu donner dalmaire ». Et l'auteur ajoute : « Je me permets de croire que c'est là un procédé beaucoup plus ordinaire qu'on ne semble généralement l'admettre 3. »

On ne peut que souscrire à cette opinion, car on constate qu'entre ce procédé et celui que propose Richter il n'y a qu'un pas à franchir.

^{1.} M. Glättli observe fort justement : « Da das heutige gran-Gebiet unstreitig ein Reliktgebiet ist, so mag *GRANIA einst weiter nach Westen verbreitet gewesen sein » (114-115).

^{2.} Sur les f. en -aire < -ATICA v. Michaëlsson, StMSp 9, 261-298; Brüch, Z 55, 426-154.

^{3.} Michaëlsson, ibid., p. 293 et note.

Richter admet en effet ¹ que dans BASILICA > Baseuge, etc. -ega- était passé à -ega-, et la seule raison qu'elle donne pour situer la syncope à ce stade c'est que, si -ega- était allé jusqu'à -eya-, BASILICA aurait abouti à *basi-leya > basilia et non à Baseuge. L'objection tomberait donc d'elle-même si l'on admettait que Baseuge peut venir de Baselja < Baselia par le développement de cons + ia < -ICA, parallèle à cons + iu < -ICU où ce traitement est de plus en plus admis.

Cette explication paraît être, elle aussi, appuyée de plus en plus par un ensemble de faits: 1° -ĭca ne paraît pas évoluer autrement que -ĭcu; 2° 1A alterne avec -ĭca dans les formes attestées comme dans les étymons proposés; 3° l'étude de Jud invite à voir dans mensonge une forme issue de mençogne < *mentionia < *MENTIONÏCA ²; 4° à côté de artimaire, grammaire (< -adie < -atĭca), les formes artimage gramage supposent l'évolution -die > dje > -ge. L'évolution -ĭca > -ĭa que supposent ces derniers traitements s'observant « especially in the rural speech» (Malkiel, sup. cit.) ne saurait être restreinte à ces mots ecclésiastiques ou savants. Devant ces faits et la présence sur les aires marginales des formes en -ia on est amené à penser que celles-ci représentent l'étape première -ĭca > ia, étape qui a été dépassée dans la zone centrale par le processus cons. + yod qui est propre à cette zone ³.

Dans le cas de dentale + ia, PEDĬCA > pedia aura abouti à piège comme WADIU à gage; dans le cas de -NĬCA (*MENTIONĬCA > *mentionia > mencogne > mensonge), le yod roman de -nia aura évolué comme le yod de LANEU, LINEU > lange, linge; dans le cas de r + ia (SERĬCA > serge), l'aboutissement sera le même que dans *CAMORIA > chamorge, SORORIU > serorge, etc. En résumé, le groupe cons. + ia (< -ĬCA) formé à date tardive, aurait évolué comme le groupe cons. + yod dans des mots d'introduction tardive. C'est ce que donne à penser la comparaison de ces deux traitements.

Dans le cas de n, r, l + yod latin on constate trois aboutisse-

^{1.} V. Richter \$\infty 106, 118, 140.

^{2. «} Ce qui me paraît sûr, c'est que la fréquence des formes afr. mençogne, à côté du pic. menchogne, suffit à attester la vitalité en dehors du territoire picard. Elles cèdent toutefois la place à mensonge dans les textes postérieurs au XIVº s. » (Jud, V. Rom., 11, 104).

^{3.} Sur la question v. M.-Lübke, Hist. Gr. fr. Spr. 2 (1913) 132; Thomas, Mél. 49; S. de Grave, Neoph 5, p. 8; Dupire, Mél. Haust. 134-136; FEW, s. v. *CAMORIA; Richter § 140.

ments ¹: 1° le yod palatalise la cons. et se fond avec elle : TINEA > teigne, VINEA > vigne; 2° le yod se consonifie en mi-occl. > constrictive : LINEU, LANEU > linge, lange *CAMORIA > chamorge; 3° le yod se transpose à l'avant : gloire < glorie; afr. paile < PALLIUM.

Avec les mots en -ı̃ca -u > -ia, -iu on trouve dans le domaine d'oïl les trois mêmes aboutissements : le Nord-Est a gran, grainje, grēn < GRANICA 2; l'afr. a mençogne puis mensonge < mentionica; l'Ouest, on l'a vu, a des alternances Toroigne, Touraine, Tourange. La palatalisation cons. + yod atteint donc partiellement ces périphéries tandis qu'elle agit d'une façon massive au centre d'oïl, considéré comme le foyer de la palatalisation 3. Des formes en -nı̃ca > nia qui sont devenues Quelaine, Touraine à l'Ouest devaient aboutir au Centre au même résultat que mentionı̃ca > mençogne > mensonge et BASILı̃ca qui aboutit à Baseilles à l'Est comme à l'Ouest devait aboutir à Basoge, Baseuge, comme maille > mailge (Dupire, l. c.) au Centre.

L'amuissement de -c- dans -ĭcu, -a serait donc le procédé normal, tel que le considéraient Marchot et Clédat. Pour Marchot 4 forge provient de l'étape fawria ou faur a, grange < gran a ou grania < GRANICA, explication qui rejoint celle de Richter. D'après Clédat l'atone s'est « maintenue assez longtemps pour que la gutturale se soit transformée comme consonne intervocale »... « elle s'est maintenue jusqu'après la transforma-

- I. Certains pensent, non sans raison, qu'on peut établir un ordre chronologique dans ces aboutissements, voir Marchot, Pet. phon. du fr. prélitt. 81-83. Bourciez (Ph. hist. 199, r. III) considère que linge, lange sont « des mots populaires, mais qui sont cependant d'introduction plus récente ». De même (ib. § 182) il précise que dans les mots cierge, esturgeon, etc..., le traitement ry > rj est antérieur au traitement par transposition dans mémoire, histoire, gloire < memorie, glorie, estorie; M.-Lübke voit dans moine, demaine, apostoile et Touraine des mots de seconde couche en regard de mange < (MANĬCU) Tourange (Einf., p. 262-3). Jud constate aussi que « mençogne cède la place à mensonge, dans les textes postérieurs au XIVe s. » V. Rom. II, p. 104).
 - 2. v. Glättli, Rom. Helv. 5, p. 114.
- 3. On explique de même poêle, afr. paile < PALLIUM (en face de paille < PALEA) par la métathèse à une époque où la langue était rebelle à la palatalisation (Dauzat, Tabl. de la l. fse, 45). La palatalisation n'a pas agi non plus dans les mots en -ATICA > -adie > -aire, ni non plus comme l'observe M. Brüch (Z 55, 149) pour envidie. estudie... en afr., étude homicide en fr. mod.

De même en face de $\varepsilon < c + A$, la périphérie du domaine d'oïl (Wallonie, Vosges, Jura, Marche) est restée au stade te (v. Dauzat, *Essais II*, 66-72, Ringenson, *RLiR* 6, 72).

4. Marchot, Pet. ph. du fr. prélittéraire, p. 91-94.

tion du c en continue palatale et a produit la chuintante sonore ge » ¹. A reprendre ces explications on apporterait une solution plus satisfaisante au traitement de -ĭCA que la théorie qui suppose l'amuissement précoce de la voyelle pénultième.

B) En franco-provençal.

La situation se présente de la même manière en franco-provençal, et la même explication peut être proposée. Sur les aires marginales Ouest et Sud 2 de ce domaine on admet, on l'a vu (supra, p. 211) que -ĭcu, -ĭca ont de bonne heure évolué en -eyu, -eya et que y a fusionné avec la pénultième antérieurement à la syncope.

La même évolution a dû se produire au centre et il paraît difficile d'admettre, comme on le propose assez généralement, le traitement par la syncope dans les f. madze, demedze, nadze < manica, dominica, natica. Dans l'ensemble du domaine, en effet, la pénultième a été assez solide pour résister à la syncope même tardive, comme le prouve le traitement le plus courant des propar, qui se révolvent par l'apocope ou par le transport d'accent sur la pénultième conservée. Et on est fondé, au contraire, à voir dans le processus -ı̃CA > -eya > -ia, conservé à ce stade sur les aires marginales, une étape première qui a dû être commune à tout le domaine. En effet les NL en -anges à l'Ouest, comme les NL en -inges à l'Est montrent bien souvent que les formes les plus anciennes sont -ania pour ange, -inio pour inge + et, selon Gauchat (V. Rom. 2, 46), à la base du suff. -õdze, -onica et -onia « paraissent tous deux également possibles ». Mais à partir de ce stade, le groupe cons. + yod, en raison de la tendance palatalisante si vivace dans ce domaine, en a poursuivi le processus jusqu'aux aboutissements divers (cons.) + dj, j, dz, z, etc.

- 1. Clédat, RPh. 17, p. 129 et 136. Sur cette question, Clédat avait sollicité l'avis d'un certain nombre de romanistes; Tobler, Foerster, Schuchardt, M.-Lübke, Koschwitz, Marchot, Thomas, Bourciez lui répondirent, mais la plupart réservèrent leur opinion (ib. 137).
- 2. Au Nord-Ouest, les formes de *Junica, fromt gegne, gigne etc. (v. FEW) empiétant à la fois sur le fr. prov. et le dom. d'oil font le lien avec les faits observés au Nord-Est de ce dernier. Pour dominica v. ALF « dimanche ». Pour les f. en -ia du Sud, v. supra (p. 211).
 - 3. V. Devaux, p. 277, Hasselrot, l. c., 37-38, Gardette, Géogr. ph. du Forez, 171-173.
- 4. Pour les f. en ange v. supra, p. 212. Pour les formes en -inge, v. Muret, R 37, 392-412. notamment Epalinges, Fillinge, Jussinge, Mesinge, Presinge.
 - 5. v. Duraffour, 220 sqq., Gardette, o. c., 48-69.

Ascoli avait déjà proposé la filière Manĭcu > maniu > mãzu et, en prenant le contrepied des objections de Philipon devenues caduques on peut penser que diumengi est issu de dyumenie comme mensonge de l'afr. mencogne qui lui est antérieur. D'ailleurs l'évolution cons + yod observée pour sororiu afr. serorge se retrouve ici dans des documents latins qui attestent couramment ce mot sous la forme sororgiu 2 .

Les dialectes actuels donnent aussi des indications dans le même sens. Pour natica > nadje, natce, Terracini proposait déjà *natia 3. Les formes nadje, naje, nadze, naze, naze telles que les localise l'ALLy 4, concordant avec le traitement admis -aticu > -adigu, > -adiu, supposent de même la filière nadiga > nadeya > nadia avec le développement ultérieur de -di-tardif conforme à ceux qu'a étudiés Gauchat 5. MANTICA « soufflet de forge » (ALLy, t. III) montre aussi clairement, avec les trois stades mâtya, mâta, mâtsi, les étapes progressives de la palatalisation, plus avancées au centre qu'à la périphérie.

Les mêmes faits s'observent au delà des Alpes, comme en témoignent, dans l'AIS, die dominica et manica : dans la zone piémontaise voisine, les formes en -ndja sont bordées de f. en -nia, -na et les parlers rhétiques opposent les formes du Frioul domenie, -na, manie, aux formes avec -dj- pré- ou médiopalatal des Grisons 6. Puisque en franco-prov. et dans ces parlers transalpins l'amuissement de la vélaire s'observe dans la séquence voy. palatale + c + a dans les paroxytons 7, on peut admettre qu'elle n'a pas évolué autrement dans -ĭca, si ce n'est sans doute à date plus précoce en raison de sa position loin de l'accent.

C) Au Nord du provençal.

Dans l'aire où -c- devient aspirant dans PLICAT > pleya > pleja, le-c- de -ĭcA a eu le même traitement, d'où Faurie et Farge (voir supra p. 223). La zone Faurie du Nord-Ouest n'est en somme que le prolongement de

- 1. V. Philipon RPh 3 (1889), p. 174.
- 2. V. Ch. du Forez, Tables et M. Gonon, Testaments Forez. de 1305-1316, p. 31 et 167.
- 3. V. Seifert, Prop. 49.
- 4. ALLy, C. 35, à joindre aux f. de FEW 7, 40, comme aussi : Ruff. nâze, classé à tort sous NĀSUS (ib. 33).
 - 5. Gauchat, V. Rom. 2, 1-46.
 - 6. V. aussi REW 5300, M. Lutta, ZBeih 71, 205.
- 7. L'amuissement dans -īca et -īca va de pair dans d'autres parlers italiens (v. Rohlfs, *Hist. Gr. it. Spr.* § 197) et la carte I montre ici que la concordance des deux traitements est remarquable dans l'amphizone Sud entre prov. et fr.-prov.

l'aire Favrie (O. d'oïl), tout comme la zone Faurie du Nord-Est est le prolongement du fr.-provençal. Dès lors les mêmes explications sont valables. Dans ces régions l'amuissement de -c- a dû être assez tardif et la palatalisation de cons. + yod ne les a pas atteintes. Ces zones intermédiaires entre le Nord et le Midi étaient orientées vers le Nord lorsque -c- s'est amui, mais elles étaient tournées vers le Midi au moment où le Nord poursuivait la palatalisation de cons. + yod, car on sait que le climat de ces zones périphériques est « conditionné par un jeu d'attractions et de répulsions et de velléités d'indépendance fort compliqué » ¹.

Fort complexe en effet à l'Ouest, la situation peut s'éclairer à la lumière des faits de l'Est qui lui sont communs et qui traduisent cette double appartenance ². Parmi ces faits, les plus anciens, les plus stables, donc les plus sûrs, sont les témoignages toponymiques. Les formes de -ĭca > -ia, concordant avec celles de -ĒTU > -ei, -IACU > -iec sont assez probantes. Ces toponymes attestent par leur genèse phonétique une étape intermédiaire entre le traitement d'oc et d'oïl, et par leur répartition géographique ils jalonnent la zone de transition sur la bordure Nord du provençal des Alpes à l'Océan ³. Du même coup ils peuvent éclairer, par

- 1. K. Jaberg, Asp. géogr. du langage, p. 99.
- 2. Voir les conclusions et références apportées par une étude récente de M. Stimm, St. zur Entw. des Frankoprov. Abhand. der Ak. der Wiss. und der Lit. in Mainz, 1953, p. 142-148.
- 3. Les limites méridionales -ĭcA > -ia, -ĒTU > -ei, -IACU > -iec concordent généralement au Nord-Est du provençal, largement aussi, quoique avec moins de rigueur au Nord-Ouest. Mais je dois me borner ici à ne rappeler qu'un minimum de faits qui justifient ce rapprochement.

-IACU > -iec. J'ai proposé de voir dans les f. en -iec « un hybride phonétique, pourvu d'un consonantisme provençal et d'un vocalisme fr.-prov. Pour ce traitement, comme pour bien d'autres, tout se passe comme si l'amphizone avait été d'obédience prov. au moment de la chute de l'occlusive inservocalique et d'obédience fr.-prov. au moment de l'action sur A de la palatale » (Mél. Dauzat, p. 242). Parallèlement A Stimm pense (op. cit. 143-4) que lorsque le fr.-prov. connut le traitement A e il marchait de pair avec le Nord, quand se produisit le traitement A e il était orienté vers le Sud.

A l'Ouest le poitevin a des faits comparables pour le traitement de A (v. Gamillscheg, Ausgew. Aufsätze, p. 88, Stimm, 144) et j'ai proposé de voir dans les formes en -iec de l'Ouest, l'équivalent des formes en -iec de l'Est. Depuis, une étude et une carte pub. par M. Baudot (RIO, 5, 161-173) apportent d'autres données. Mais pour éclairer notre problème elles demanderaient à être précisées. Il importe, en effet, dans chaque cas, de distinguer les f. en -IACU des f. en -ACU et des f. cacographiques et homographiques, puis de confronter ces données avec celles de la microphonétique locale. Après cela il y aurait lieu d'examiner si les f. en -iec < -IACU qui, au Nord-Est du prov. se trouvent

delà cette zone, la similitude souvent constatée ¹ entre le franco-provençal et le Sud-Ouest d'oïl et en faciliter l'explication.

Le fait qui apparaît fondamental, si l'on admet ce qui précède, c'est qu'au nord du provençal, en franco-provençal et dans la plus grande partie du domaine d'oïl ², le -c- de -ĭcA s'est amui (comme le -c- de PLICAT) en position intervocalique antérieurement à la syncope.

D) Au Sud du provençal.

Dans la région où le -c- > -g- dans PLICAT > plega, -o à peu près uniformément 3 des Alpes à l'Océan, le -c- de -ĭCA s'amuit, on l'a vu, dans deux aires l'une dans le domaine gascon, l'autre dans le couloir rhodanien. Il faut donc penser que la vélaire de -ĭCA se trouvait, par sa

dans l'aire où a est palatalisé dans CAPRA, CASA (v. Mél. Dauzat, l. c.), s'observent de même dans des aires poitevines où — comme à Aiript — a est palatalisé dans CAPERE, CAPU (v. Pougnard, RLiR 17, 140).

-ĒTU > -ei. Fixé par des toponymes divers, et notamment associé à des noms d'arbres ce suff. peut fournir de nombreux exemples. Ici encore du Velay aux Alpes la limite de la diphtongaison est celle de l'amphizone. (Pour le Velay v. R. Michelly, Berl. Beitr. V, 4, p. 46; plus à l'Est, v. Duraffour, Mél. Saunier 228-34; Glättli, Rom. Helv. V, 13-79 116-132 et XX (Fest. Jud 173-181). Pour le Nord-Ouest du prov. où -ĒTU, mêlé à d'autres suff., est graphié souvent -eix, v. Baudot, RIO, 5, 170. Le traitement phonétique pour le Nord-Est prov. et le fr. prov. est expliqué ainsi par M. Stimm: « Ĕ, ŏ, Ē, ō, bleiben bis an die Schwelle des 13. Jh.s ungefähr undiphthongiert, wodurch das Altfrankoprov. mit. dem Altprov. verbunden erscheint » (p. 143).

C'est avec de tels faits qu'on pourra montrer dans quelle mesure il y a un « franco-provençal de l'Ouest » (v. Pougnard, l. c.), comparable par sa physionomie et son histoire au franco-provençal de l'Est.

- 1. C'est avec ces témoignages toponymiques de la zone intermédiaire, fixés au sol et, contrairement aux faits lexicaux, s'interdisant tout voyage, qu'on pourra reconsidérer la théorie de Morf expliquant la similitude entre l'Est et l'Ouest, comme une irradiation de Lugdunum par la voie Lyon-Bordeaux. Cette théorie a des adversaires (cf. Ronjat § 17, Brun, RLiR; 12, 196) mais aussi, et aujourd'hui encore, des partisans (v. Stimm, l. c.). Il paraît difficile de faire de la route un facteur unique et seul déterminant. L'argument toponymique, entre autres, appuie beaucoup mieux les vues de M. Jaberg (sup. cit.) et le principe proprement linguistique d'après lequel les variantes dialectales apparaissent « comme le produit de la confrontation des systèmes linguistiques voisins » (Polak, Orbis 3 (1954), p. 90).
- 2. Il faut mettre à part, dans le domaine d'oïl la région normanno-picarde où des toponymes et certains appellatifs paraissent avoir subi la syncope (v. Marchot, *Pet. ph. du fr. prélitt. 91-94*; Glättli, *l. c.* pour les f. *Basoques* < BASILICA).
- 3. Mise à part la région indiquée plus haut (Fabrie) où la disparition de -c- est aussi claire à constater que délicate à interpréter.

position en finale de proparox., plus favorable à l'affaiblissement que dans les paroxytons. Elle était, par sa faiblesse articulatoire, plutôt comparable à la vélaire implosive de -CT ¹, et c'est pourquoi la comparaison du traitement de la vélaire dans les deux cas est instructive.

Les formes $-it < -\text{CT}^2$ qui montrent l'affaiblissement maximum de -c implosif se situent en Aquitaine et dans le couloir rhodanien, comme celles où -c- est amui dans -icu, -a; les formes -te < -cT où l'affaiblissement de -c n'a pas été aussi poussé ; se situent dans les aires languedociennes et prov. alpine où -NIC > $n'g > rg^4$. Les mêmes faits se prolongent, une fois de plus, dans la péninsule ibérique où les deux traitements concordent et opposent cast. leche, domingo, cat. llet (dial. lleit), diumenge et aussi, quoique avec une répartition moins claire, dans les parlers italiens 5 et rhétiques 6, en concordance avec le traitement de -ĭca.

Il est donc permis de penser que les deux faits admettent la même explication : d'une part on considère le traitement de -CT > it comme un des faits de substrat celtique les mieux assurés ; d'autre part les formes en -cu appuient, par leur nombre et leur date ancienne, l'opinion formelle de M. Tovar pour attribuer l'affaiblissement des intervocaliques au substrat celtique 7. Faut-il donc penser qu'au Sud du provençal l'apport

- 1. « Il est un fait connu qu'en général la consonne est la plus affaiblie en position implosive et... moins à l'intervocalique » (Straka, Mél. 1945 de la F. des L. de Strasbourg, V, p. 230).
- 2. Pour l'ensemble de la Romania v. Bourciez, Éléments § 180; pour l'espagnol, M. Pidal, Orig. 3, 280-286; pour le gallo-roman, voir ALF, Cartes fait, lit, lait, etc. et les Cartes II et III de K. Ringenson, RLiR 6, l. c.
- 3. Les formes en -te différent des formes en -te en ce que le «c devant T est devenu spirante prépalatale, mais sans aller jusqu'à la phase vocalique » (Grammont, Traité, p. 204). Les explications de M.-Lübke, Einf. § 237 et de Richter § 95 A, rejoignent celle de Grammont.
- 4. A l'Est du Rhône la situation est moins claire qu'à l'Ouest (v. Seifert, Z 42, 276-7), et les toponymes en -ANICU dont on a seulement 22 ex. en Provence, la plupart disparus, (v. Rostaing, Essai Top. Prov. 417-23) n'éclairent pas la question.
 - 5. V. Rohlfs, Hist. Gr. it. Spr, § 258.
- 6. V. Bourciez, *Éléments* § 516 b; v. Wartburg, *Ausgl.* 34-36; M. Lutta, o. c., §§ 191-2.
- 7. L'argument de la lénition celtique (v. Grammont, Traité, p. 200) avait été déjà proposé entre autres par Meillet, BSLP 22, 91, Esq. hist. l. lat. 233; Millardet, RLR 62, 142; Vendryès, RLiR 1, 272-3; M. Tovar reprend l'argument (v. BAE, 28 (1948), 265-280; REA (1952), 102-120; Hom. Krüger I (1952), 9-15) et, avec le témoignage des inscriptions, rejette les objections de M.-Lübke. M. Martinet, Celtic Lenition and Revue de linguistique romane.

celte et l'effet du substrat ont été plus intenses dans l'Aquitaine et la région rhodanienne? C'est ce que donne à penser l'histoire des migrations celtiques qui ont emprunté aussi bien le littoral atlantique que le couloir rhodanien.

Que la Gascogne ait subi une empreinte celtique plus marquée que le Languedoc, on ne peut guère en douter à lire l'histoire de l'expansion celtique telle que l'exposent Hubert ¹ et M. Bosch-Gimpera ². Les centres de peuplement établis en Gascogne ne paraissent pas se disséminer beaucoup à l'Est, et la protohistoire révèle que « la civilisation de l'Aquitaine s'oppose à celle de la plaine de la Garonne... et du Languedoc, c'est une civilisation à facies celtique très ancien » ³. Une empreinte celtique aussi forte et aussi clairement localisée ne pourra plus être méconnue ⁴, et elle doit apparaître dans des faits linguistiques relevant de ce substrat ⁵.

West. Rom. Cons., Language 28 (1952), 192-217, l'étend à d'autres consonnes que les occlusives.

- 1. Hubert, Les Celtes, I, p. 338-342.
- 2. Bosch-Gimpera, Autour des probl. de top. celt. en Esp. (Actes du 3e CITA, 497-507). L'auteur établit que les « 4 nouveaux mouvements celtiques (à partir de 700 av. J.-C. » qui ont abouti au « cul-de-sac » du Nord-Ouest de la péninsule ibérique ont tous emprunté la même voie, jalonnée par Angoulême, les Landes, Roncevaux. Durant plusieurs siècles, tout au long de ce parcours, des tribus en migration ont établi des centres de peuplement; certains groupes se sont fixés sur place, d'autres ont poursuivi leur exode vers la péninsule ibérique, poussés ou englobés par d'autres peuplades en mouvement (p. 499-500).
 - 3. G. Fabre, Protohist. du S.-O., Gallia I, fasc. I (1943), p. 75.
- 4. Elle l'a été dans le passé, puisque M. Brun a pu écrire : « Pour l'Aquitaine personne ne songe à lui attribuer un peuplement celtique » (RLiR 12, 200).
- 5. M. Martinet, l. c., attribue au substrat des faits gascons concernant r, l, n et notamment l'amuissement de -n- commun au gascon et au portugais. Le fait concorde, en tout cas, avec la voie des migrations, et leur aboutissement au Nord-Ouest de la péninsule.

Une autre concordance est peut-être le maintien du timbre $u < \bar{v}$ en Wallonie (v. Remacle, *Probl. de l'a. wallon*, 64 sqq., et l'explication de v. Wartburg, *Ausgl.* 50) et *mutatis mutandis* en Gascogne (v. Rohlfs, *Gasc.* § 354, v. Wartburg, *ibid.* 62). Ces Belges que M. Bosch-Gimpera montre, déferlant en nombre vers Angoulême, les Landes, Roncevaux, et unifiant la culture du Sud-Ouest (*ibid.*, p. 501) n'ont-ils pas pu marquer de leur empreinte le vocalisme de u en gascon? Et le mot *ARTIKA, identifié comme gaulois, dont la densité maxima comme NL et la survivance comme appellatif se situent précisément en Wallonie et en Gascogne, n'en serait-il pas un autre témoignage? (v. Higounet, *Mél. Faucher II*, 555-582, 3° *CITA*, 595-603 et J. Hubschmid, *Pyrenāen-wörter* 18-19).

Qu'il suffise de poser la question, car si elle l'est correctement on voit combien serait faux — dans sa rigueur même — le principe de n'accepter comme relevant d'un même

Dans le couloir rhodanien la pénétration gauloise a été intense ¹, le peuplement s'est effectué sur les deux rives du fleuve mais s'est étendu plus largement dans les plaines de Provence et du Languedoc.

Ces coïncidences géographiques entre -ct et -ĭcu, -A indiquent que la vélaire, dont la position était favorable à la lénition dans les deux cas, a dû connaître une évolution comparable. Le témoignage des formes en -cu qui situe l'affaiblissement dès le IIIe siècle d'après E. Richter (§ 82), plus haut encore d'après M. Tovar, c'est-à-dire à une époque où le gaulois était encore une langue parlée 2, rend d'autant plus plausible l'influence du substrat.

En tout cas l'examen des faits dans les différentes régions du galloroman donne à penser que l'évolution de -ĭcu, -A est conditionnée par le traitement de -c-. La théorie traditionnelle, au contraire, a lié l'évolution de ces propar. au sort de la voyelle pénultième. Il reste à montrer que les raisons qu'elle invoque sont loin d'être convaincantes.

II. — Processus phonétique.

M.-Lübke, appuyé par Neumann 3, a accrédité l'opinion que -ĭcu a évolué autrement que -ĭca : la voy. pénultième serait tombée avant la sonorisation dans -ĭca d'où *natĭca > nache, manĭca > manche; après la sonorisation dans -ĭcu, d'où medĭcu, sedĭcu > mège, siège. La raison serait que -a final favorise une syncope plus précoce que -u final. Cette opinion a été la plus généralement adoptée 4. Mais elle a été également contestée et on a des raisons de mettre en doute les trois points de cette théorie, car on a des arguments pour montrer : 1° que -ĭcu généralement

substrat que les faits qui présentent entre eux une concordance géographique absolue. (Voir sur ce point le condensé des opinions actuelles dans A. Kuhn, *Die rom. Spr.* 52-56). Le substrat celtique apparaît constitué de couches hétérogènes dont la stratification première et les affleurements actuels apparaissent mal après des millénaires d'érosion.

- 1. V. Hubert, Les Celtes II, 164; Bosch-Gimpera, cité dans Gallia I, fasc. I, p. 24.
- 2. On a des preuves que le gaulois était encore parlé aux IIIe et IVe s. (v. Bourciez, Éléments, p. 29-30, Meillet, Esq. hist. l. lat., p. 230) de là l'importance qu'on doit attacher aux témoignages de cette époque de bilinguisme où « los hombres iban barbarizando la lengua latina y acomodándola a los hábitos de su propia y ancestral pronunciación» (Tovar, Hom. Krüger, I, p. 11).
- 3. M.-Lübke Z 8 (1884) 205 sqq.; F. Neumann Z 14 (1890) 557 sqq.; v. aussi le résumé qu'en donnent Gierach ZBeih, 24, 119 sqq., Gerhards ZBeih, 55, 1-13 et l'aperçu hist. et crit. de Seifert, Th. 1-15.
 - 4. Dans une étude récente, M. Straka RLR 71 (1953), 262 adopte la même opinion.

n'évolue pas autrement que ĭca; 2° que -a final ne favorise pas nécessairement la syncope; 3° que l'amuissement de l'occlusive a dû se produire à une date antérieure à la syncope.

1° Dans tous les domaines examinés ici on a vu que -ĭcu n'évolue pas en général autrement que -ĭca : Manĭcu et Manĭca ont le plus souvent le même aboutissement. Dans l'ensemble du gallo-roman, M^{lle} Seifert est parvenue à la même conclusion ¹.

Il s'ensuit qu'on devra pour -ĭca, comme on le fait de plus en plus pour -ĭcu en français ² et en provençal ³, admettre dans une large mesure l'amuissement de la vélaire. Mais pour -ĭcu comme pour -ĭca la solution ne sera définitive, comme l'indiquait M. Lübke ³, qu'après recherches approfondies dans les toponymes et dans les textes.

- 2° La théorie d'après laquelle -a final précipite la chute de la voyelle pénultième est loin d'être établie de façon sûre 4.
- 1. « Die Entwicklungsformen des k vor u (o)... in vielen Dingen denen des k vor α gleichen » (Z 42, 280). Clédat constatait aussi en fr. « le parallélisme constant entre les f. dér. de ico et les f. dér. de -ica. » RPh., 17, l. c.

Lorsque les aboutissements dans MANICU et MANICA sont différents, la raison est à chercher dans le traitement de -a et de -u différents suivant les régions et non dans un traitement différent de l'occlusive.

2. Le traitement de -ĭcu, et notamment des mots en -ATĭcu, a été longtemps controversé et on est loin d'avoir encore des vues claires pour tout le gallo-roman.

Ascoli proposait la filière -aticu > -adigu > -adiu, et c'est celle qu'on lit dans Bourciez (Ph. fr. § 149); Nyrop I § 400 et Gerhards o. c. proposent -aticu > -adego > -adgo; Schwan-Behrens § 148 : -aticu > -adegu > -adeyu > -dyu > -dje > -ge.

V. outre les Gram. d'a. fr.: Philipon RPh, 3 (1889) 172-4; Gierach ZBeih, 24, 136-7; Stimming Z 39, 154 et Zauner Z 40, 618; Seifert Z 42, 280-285; Straka, RLR, 261 et 301.

- 3. En provençal les auteurs sont divisés également : Ronjat § 153 sqq. propose la syncope dans -l(i)c- -d(i)c- et il considère qu'en prov. comme en fr. « le traitement de -n(i)c- n'est pas éclairci » (§ 155). Au contraire Zaun (Die Mund. von Aniane, ZBeih 61) « es scheint mir unmöglich, die heutige Endung -atee... mit Hilfe synkopierten Form zu erklären » (§ 115) et MEDICU > mege « warscheinlich durch Erweichung und Fall des -C-vor der Synkope » (§ 286). Dans le c. r. de cette étude M.-Lübke observe : « Weitere Untersuchung der Urkunden und der ON wird lehren, ob nicht in einem Teile des Gebietes -atge ebensowenig bodenständig ist, wie -aggio in Italien oder -age, -agem auf der iberischen Halbinsel » (Z 39, 379). D'après les Chartes de Brunel, K. Ringenson a posé la question sur des bases plus concrètes, mais il reste encore à l'approfondir (RLiR 6, 41-65).
- 4. Gierach, dont le travail « ist nichts anderes als eine Apologie für die sogen. Neumannsche Regel » (Seifert, *Th.* 11, note 1) a admis lui-mème que la théorie de Neumann, notamment pour -ĭCU -A, comportait des restrictions. (O. c. p. 122).

- a) la phonétique générale invoque soit la « résistance de a » (Grammont, Traité, p. 162), soit son aperture (Straka, RLR, 71 (1953), p. 262). Mais il faut observer que -a final, parce qu'il est résistant et de grande aperture, affaiblit également l'occlusive, comme on l'observe notamment dans le domaine italien : « nämlich in Wörtern mit a, dessen weite orale Öffnung sowieso eine Lockerung des Artikulationsverschlusses der umliegenden Konsonanten begünstigt a. » Le relâchement est d'autant plus poussé dans -ĭca que l'occlusive vélaire, on le verra ci-après, est plus faible, et les raisons alléguées par E. Richter pour a-cu > a a0 (§ 82 A) sont également valables pour a-ca.
- b) M. -Lübke, Neumann, Gierach et les grammaires d'ancien français se basent surtout sur la langue littéraire qui est une langue composite 2. Tout autre est le point de vue des auteurs qui ont considéré de près les faits dialectaux: Horning, Herzog 3 Marchot 4 et surtout Mile Seifert qui conclut : « Eine Einwirkung des Auslaut -a im Sinne einer Beschleunigung der Synkope hat sich auf frz. Gebiete nicht feststellen lassen. » (Prop., 147.) Dans les doublets grange-granche, nage-nache, huge-huche, les finales en -cbe peuvent s'expliquer autrement qu'issues de consonnes + (ĭ)ca. Dupire (Mél. Haust, p. 138) voit dans « granche... forme assez tardive... l'influence du picard » 5. D'autres voient dans -che < -ge l'assourdissement de la consonne à la finale (Clédat, RPh., 17, 131). Il est d'ailleurs des formes en -ge qui ne sont guère attestées autrement : serge, baillarge, mensonge. Pour expliquer dans les deux cas ces formes en -ge on a recours à des explications trop diverses et trop laborieuses pour être convaincantes. A la lumière du traitement de -ĭca dans l'ensemble du gallo-roman, ce sont les formes en -ge qui représentent le traitement régulier de consonne + ia (<-ĭ c A).
- 1. A. Kuhn, Die rom. Sprachen (1951), p. 170, donnant le résumé et la bibliographie de la question. M. Rohlfs (Hist. Gr. it. Spr., I, 325-6) montre l'amuissement de -c-particulièrement fréquent dans les dialectes gallo-italiens.
 - 2. V. L. Remacle, Le problème de l'ancien wallon (1948), pp. 144-162.
 - 3. V. Gierach, ZBeih., 24, 119 sqq; Seifert, Th., 7, 11.
 - 4. Marchot, Petite phonétique du français prélittéraire, 91-94.
- 5. « Dans la littérature, on parle de la période franco-picarde. La scripta est... elle aussi, franco-picarde ». Th. Gossen, Pet. gr. de l'a. picard (1951), pp. 31 sqq. Puisque l'assourdissement de -ge en -che est fréquent et ancien en picard (id., ibid., 83), il est concevable que dans bien des cas les formes -che soient imputables à la seule graphie. Voir aussi Bauer, cité par Gierach, 122-123. « Dans la Marne les NL en -ange témoignent contre l'appellatif dimanche » (Muret, R, 37, 414).

- 3° L'amuissement a dû être antérieur à la syncope : A) parce que l'amuissement est précoce; B) parce que la syncope est tardive. A) L'amuissement est précoce dans ĭcu-A: a) parce que la vélaire présente, plus que la labiale et la dentale, des conditions favorables à l'affaiblissement, comme le montrent les témoignages concordants de la phonétique générale ¹, de la géographie linguistique et des inscriptions ²; b) dans les proparoxytons notamment l'amuissement de l'occlusive dans -ĭcu, -A est plus précoce que dans les paroxytons parce qu'elle est plus éloignée de l'accent, et que l'accent lui-même est moins fort dans les proparoxytons que dans les paroxytons ³. Ces conditions expliquent que dans -ĭcu, -A l'occlusive devienne spirante antérieurement à la syncope si celleci intervient à date tardive.
- B) C'est le cas pour -ĭcu, -ĭca où la syncope est tardive pour les raisons suivantes:
- a) l'articulation proparoxytonique s'est longtemps maintenue comme le prouvent « un certain nombre de proparoxytons introduits à une époque relativement tardive, mais où la loi de l'accent se faisait encore sentir » (Bourciez, Ph. fr., § 15 rem. I.). Des proparoxytons en -ĭcu, -A sont dans ce cas 4.
- b) La syncope est d'autant plus tardive dans les proparoxytons en -ĭCU, -A qu'elle est plus malaisée, et cela parce qu'elle met en contact des consonnes : -n'c-, -t'c-, -l'c-, etc..., se succédant dans l'ordre inverse de l'ordre
- 1. Dans l'articulation des consonnes vélaires « le dos de la langue forme un appui relativement peu solide » (Straka, Mél. Hoepffner, p. 37). Voir aussi les faits observés par C. Battisti, ZBeih., 28.
- 2. Des exemples qui appuient la thèse de M. Tovar pour faire remonter à date plus ancienne la sonorisation et la chute des intervocaliques, les plus nombreux sont du type *z-cu* (Hom. Krüger, I (1952), p. 13.)
- 3. «... Zwischen zwei tonschwachen Vokalen das c früher stimmhaft und zum Reibelaut geworden ist als nach dem betonten Vokal » (Zauner, Z, 40, 619): «-aticu wird *-atigu ehe - $\bar{i}cus$ > *igu wird » (Richter, ZBeih 82, pp. 8 et 110)... « Der Beginn der Verschiebung liegt jedenfalls bei cu > gu und zwar in der dem Akzent fernen Silbe... Diese war wohl schon bei iju angelangt, als $\pm cu$ > -gu nachrückte » (id., ib., p. 136). D'autre part « dans les proparoxytons... l'accent est moins fort » que dans les paroxytons. (Straka, RLR, 71, 275). Voir aussi Seifert, Z, 42, p. 286, Duraffour, pp. 204 et 258.
- 4. V. Andersson cité par Michaëlsson, StMSp., 9, 265. Bonnet constatait aussi « la syncope est assez rare dans l'écriture » ce qui prouve que les « voyelles pénultièmes sonnaient encore assez sensiblement »... Le lat. de Grég. de Tours (1890), p. 146. Au contraire, les formes en -ja pour -ĭca sont fréquentes (v. supra, 232) en latin vulgaire.

articulatoire. La chronologie 2 et les textes 3 confirment ce retard de la syncope.

On a donc des raisons fournies par la phonétique générale et les données historiques pour mettre en doute la théorie qui suppose la syncope dans -ĭca. Ces raisons apportant une explication et un appui à des faits linguistiques et toponymiques concordants, permettent de proposer, dans une grande partie du gallo-roman, le traitement de -ĭca par amuissement de l'occlusive.

La théorie de Meyer-Lübke et la « loi de Neumann » qui pèsent encore d'un poids si lourd sur la question 4, datent d'une époque où les traitements des proparoxytons se classaient presque exclusivement sous les trois catégories établies par Diez (Rom. Gr. (1836), 120 sqq.): Synkope, Apokope, Akzentverschiebung.

Le traitement -ĭcu, -A > -iu, -ia ne peut se ranger sous aucune de ces étiquettes. On a constaté depuis lors que les proparoxytons se sont résolus par une dégradation progressive atteignant tous les éléments (consonnes et voyelles) posttoniques. Les modalités ont été très variables selon la

- 1. Cette observation est déjà dans Clédat, RPh., 17 (1903), p. 125, et de façon systématique dans Gerhards, ZBeih 55, 40-41, suivi par Ronjat, § 144.
- 2. La chronologie du français situe la syncope dans -ĭca parmi les derniers cycles du mouvement syncopal (cf. Richter, § 130, Straka, l. c., p. 296). Pour fabrica notamment on admet qu'en raison du groupe -br'c- > -vr'g- difficilement réductible, la syncope s'est produite très tardivement. (Cf. Meyer-Lübke, Rom. Gr., § 336, Hist. Gr. fr. Spr., § 123; Nyrop, § 401, 2° Rem.; Bourciez, Ph. fr., § 122; Gerhards, o. c., p. 41, etc...).
- 3. En provençal le maintien de la voyelle pénultième est largement reconnu par Meyer, Grandgent (v. Seifert, Th., 15-17), Appel, Prov. Lautl. (1918), pp. 24, 48. Dans -Nica, -U notamment les exemples des Chartes de Brunel et les formes toponymiques (v. Skok, ZBeih., 2, 36; Muret, R 37, 380; Rostaing, Essai sur la toponymie de la Provence, 417-423) l'attestent à date tardive.

Pour le domaine hispanique M. Malkiel observe également que dans -ĭcu, -ĭca « the late date of the syncope, assumed on the basis of internal evidence, is corroborated by the recent discovery of forms like dominigo, galigo, tridigo in 11th-century texts » (Language, 25 (1949), 147); v. aussi M.-Pidal, Top. prerrom. hisp. (1952), 55, 68.

4. D'après M. Tovar (REA, 29, 119), c'est surtout l'autorité de Meyer-Lübke qui a fait rejeter par de trop nombreux romanistes l'attribution de l'amuissement des intervocaliques à la lénition celtique. Dans la question de -ĭca qui est complémentaire de la précédente, la même cause a pu influer. Mais une autre raison est peut-être celle que Jud exprimait ainsi : « Meyer-Lübke hat die romanischen Sprachformen mit dem Auge aus Büchern aufgenommen, der jungere Sprachforscher kann das Ohr und das Anhören der lebenden Mundartformen nicht entbehren » (VRom., 2, 343).

nature de ces éléments et selon les tendances à l'amuissement, différentes, dans chaque région, par leurs dates, leurs processus et leurs résultats. Dans -ĭca, comme on l'admet de plus en plus pour -ĭcu, il apparaît que le -c-, dans bien des cas, a été moins résistant que la voyelle pénultième et que ce n'est pas par la syncope de celle-ci, mais par l'amuissement de la vélaire, que s'est réglé le sort de ces proparoxytons.

CONCLUSION

On n'a pas voulu traiter ici dans son ensemble la question des proparoxytons en -ĭca, mais seulement montrer qu'on a l'appui d'opinions autorisées et de faits bien attestés pour admettre l'amuissement de l'occlusive dans une grande partie du gallo-roman. Cette esquisse demandera à être complétée par des recherches minutieuses sur des appellatifs, comme celle de Jud sur *MENTIONĬCA, mais surtout sur des toponymes. L'examen de FABRĬCA révèle, en effet, fixée et fossilisée comme NL une forme qui n'existe plus, comme appellatif, qu'à l'état de « relique lexicale » ¹: agasc. faurie, Cahors foourió, Queyras fauryo et jalonne à peine l'aire primitive. D'autres formes aussi ont disparu ² submergées, nivelées par les formes farga, fardza ou par le français forge, et il est des raisons qui peuvent être propres à FABRĬCA ³. Mais il en est une aussi qui peut expliquer la disparition des formes en -ia dans ce mot et dans les autres proparoxytons

- 1. On voit ici, une fois de plus, l'importance de la toponymie pour la « paléontologie linguistique » (v. Meyer-Lübke, Einf, 254 sqq., Dauzat, Top. fse, 13 sqq.; J. Hubschmid, Bol. de Fil, 12 (1951), 117-156).
- 2. L'appellatif faverge est relégué à l'Est du fr.-prov.; l'apr. fabrega n'existe plus que comme NL, et il paraît en être de même pour des formes Fervaques (Calvados, Aisne, Vincent, nº 825), Orges, Hourges (v. J. Orr, RLiR 12, p. 28).
- 3. La polysémie du mot forge a pu faciliter les emprunts, et un NL < FABRICA pouvait désigner une forge d'artisan, une « forge à la catalane », aussi bien qu'un atelier monétaire (v. sur ce dernier sens un texte dialectal du Velay, transmis par Medicis, Chroniques, éd. Chassaing, I, p. 240 « sur lo faict de la nouvella farge de moneda que se deu far el Peu »).

Il est à remarquer aussi que la *forge* et le *forgeron* appartiennent à un métier tributaire des grands centres qui, en fournissant la matière première et les outils, fournissent en même temps la terminologie. Et l'artisan lui-même au terme de son « compagnonnage » et de son « tour de France » a dû apporter au village, avec des procédés techniques, des innovations linguistiques. Le mot « forge » figurant sur l'enseigne de l'artisan a pu imposer au milieu une forme importée, et le même fait peut expliquer la diffusion des mots *forgeron* et *maréchal*, au détriment de FABER.

en -ĭca : situées pour les raisons que l'on sait sur des aires intermédiaires ou marginales, ces formes en -ia ont été submergées par celles des blocs linguistiques en contact. En nombre restreint et limités, pour la plupart, dans leur extension géographique, ces mots apparaissent mal dans leur étape antérieure en -ia masquée de bonne heure par la palatalisation.

C'est pourquoi l'investigation toponymique apparaît primordiale dans la question, mais elle requiert des méthodes rigoureuses. Dans le problème que posent les formes en -ie < FABRICA de simples approximations ou des hypothèses même ingénieuses ne pouvaient être tenues pour satisfaisantes. Il faut en attribuer le tort, pour une bonne part, aux sources d'information qui étaient et demeurent encore beaucoup trop lacunaires, faute de DT donnant le répertoire des formes anciennes, faute d'études ou d'Atlas régionaux éclairant de plus près les formes locales des toponymes.

Mais une des lacunes les plus graves, qui subsiste entière et qu'il serait temps de combler, est le manque quasi total de répertoires — même régionaux ¹ — donnant la forme patoise des NL. Car comment découvrir, sans elle, à travers les fausses latinisations des formes anciennes et le trompe-l'œil des formes modernes ², la réalité phonétique des topo-

- 1. « Il est déplorable que les excellents dictionnaires toponymiques des départements français n'indiquent pas la prononciation locale de chaque nom encore usité » (Muret, Les noms de lieux dans les langues romanes, p. 31). La leçon et l'exemple de Muret ont été mal suivis. Des DT parus depuis (Vosges, 1941, Loire, 1946, Sarthe, 1951-54) celui de Dufour est le seul qui ait fourni, partiellement d'ailleurs, les formes patoises locales. Le dernier paru, celui de la Sarthe, aurait gagné beaucoup à les fournir et suppléé ainsi à la pauvreté, désolante, de formes anciennes. Dans l'immédiat « il serait vivement désirable que l'on relève et que l'on publie la prononciation locale de tous les lieux de quelque importance ». Ce vœu formulé par M. Vincent (Top. fse, p. 8), à qui l'on doit ce riche inventaire de formes anciennes, donne à penser que le répertoire des formes patoises en serait comme le complément. Un tel relevé, aussi utile au toponymiste que l'est l'ALF au dialectologue, ne coûterait pas beaucoup de temps ni beaucoup de peine — j'en ai fait l'expérience dans mon domaine — en comparaison des services qu'il pourrait rendre. « Le relevé systématique, sur place, des toponymes, sous leur forme orale, fournit, en effet, des documents beaucoup plus sûrs, précis et infiniment plus nombreux que le dépouillement des imprimés » comme le disent, avec raison, MM. Badía et F. Marsa dans l'annonce du Corpus de Toponimia catalana (Onoma, 3, 1952,
- 2. La graphie française des formes en -ie < FABRÏCA, qui les confondait avec des finales en -ie de provenances très diverses, a dû contribuer pour une part aussi à égarer la recherche. D'aucuns, même experts et avisés, ont pu être plus ou moins victimes d'une sorte « d'hypnotisme graphique » non moins dangereux que « l'hypnotisme phonétique » dénoncé par Gilliéron.

nymes? Ces témoignages, à l'état de fossile, de faits linguistiques très anciens, ne peuvent être invoqués en toute sûreté que si on leur restitue leur forme la plus authentique, la forme locale.

C'est le cas, on l'a vu, pour la forme en -ie < FABRICA, et c'est le cas plus encore pour des formes qui s'enracinent dans la proto- ou la préhistoire et qui requièrent une discrimination précise ¹. La forme patoise est trop méconnue et pourtant « elle est souvent la clef, elle est toujours la

1. Un cas où la forme patoise, mieux que toute autre, dévoile à la fois, l'identité, l'accentuation et la genèse d'une série de toponymes, c'est celui des NL en -OIALU, où les graphies anciennes et modernes mêlent, dans le Massif Central, des finales en -euge, -jol, -gheol, -joul. Trompé par les graphies, on s'est mépris longtemps sur l'accentuation des formes en -jols, -jouls. Pour M. Skok (Z, 39, 113 (1917)), « Die Entwicklung kann nun verstanden werden, wenn die Betonung -oiólum vorausgesetzt wird ». Par la suite Longnon (nos 167, 181), suivi par Muret (o. c., p. 7) a prouvé au contraire, que « le groupe ol ou oul est atone, et, dans le langage du pays, se prononce ueje, euge ». M. Dauzat écrit avec raison que « l'élément oialum accentué sur l'o qui était bref, est devenu phonétiquement -uejol (accent sur l'é) au moyen âge » et que « Mareugheol (Puy-de-Dôme) se prononce Marædze ». Mais on ne peut le suivre quand il maintient qu'entre les formes en -euge (au Nord) et les formes en -jol (au Sud) « une scission s'est produite : dans le Sud l'accent s'est reporté sur la finale (cf. Valuéjols, Cantal, comme Marvejols...) » (Top. fse, p. 204) et encore, sur ce même sujet « c'est seulement plus au sud (Cantal, Lozère) qu'on trouve le déplacement d'accent » (G. ph. de la B. A., (1938), p. 39). Ces formes en -jol, -joul se présentent en patois comme Mareuge = Mareugheol du Puy-de-Dôme. En voici quelques-unes, entre bien d'autres, toutes concordantes, telles que je les ai notées sur les lieux mêmes ou à proximité.

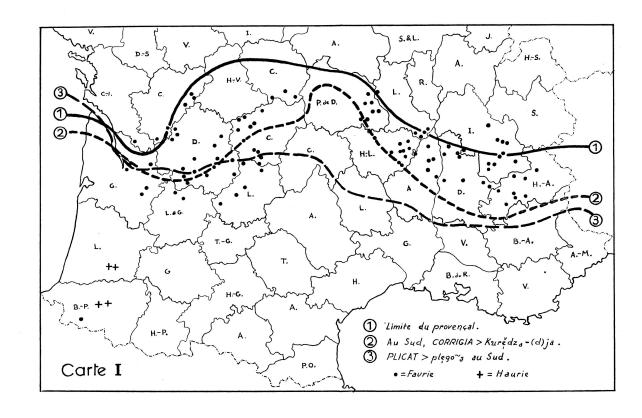
Haute-Loire: Seneujols, Andrejols, Arquejols: senedza, zadredza, arkedzos.

Cantal: Valuejols, Vernejols (Aurillac): barcedza, brunyejo. Aveyron: Lanuejouls, Mostuejouls: lonzwetsus, mostrwejus.

Lozère: Prinsuejols, Marvejols: priewėjus, marwėjus.

(Sur ce dernier cf. ALF, point 729 et Camproux, RLR, 71, p. 82). Ces exemples, comme ceux de Longnon, prouvent qu'il n'y a eu ni « scission » ni « déplacement d'accent ». La forme patoise est ainsi un témoignage sûr du traitement phonétique.

Elle est aussi, et ceci n'est pas moins important, toujours utile pour identifier exactement les NL en -OIALU. C'est avec des dépouillements comme celui qu'a fait (l. c.) M. Dauzat pour l'Auvergne et le Velay qu'on pourra voir dans quelle mesure cette formation est en rapport avec la colonisation gauloise. Mais c'est la forme patoise qui permettra d'écarter, comme étrangers à la formation en -OIALU, des NL tels que (Haute-Loire): Crouziols: krużyou, Ventajols: bětajo, Couteaux: kuteu. M. Michelly a touché à cette question dans son étude (Zur Lautlehre des Velay, Berl. Beitr., V, 4, 30-32) et son travail montre par ailleurs qu'un chercheur, même sagace et consciencieux, en est réduit à buter — à chaque pas et à chaque page — sur des difficultés qu'il résoudrait aisément avec la forme locale des NL.



2 A. 5. e. L. + + + + + + + + + + + + + + + + + +	++++ ++++ Ain. • +-+.
P. de D.	+ + + + + + - · · · · · · · · · · · · ·
# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	
Ard. +	HA.
Carte II	1 Limite du provençal. 2 PERSICA, SPICA > pèrsya, éi~ipia. • Faurie. + Farge. • Faverge.

Pide D.
3 - John James Grand
Co. Co.
HL. 85
Ard.
A. 52 (20)
7.2 G. 53 53 51
Tr M. Contractions of the second contraction
(766) H.
H-G.
PLICAT > pléga au Sud.
Carte III A. PLICAT > pléga au Sud. (116) ALF. [22] ALMC: SPĪCA > espiò. aire [abre < FABER.
• Fabrie, Fabrié.

pierre de touche de l'étymologie » ¹. Et si, comme on l'a vu, aucun critère à lui seul n'est assez probant, aucun non plus ne doit être négligé, car seule la convergence des méthodes peut conduire, par la convergence des preuves, à des résultats valables.

C'est cette méthode que j'ai essayé de mettre en œuvre, et si les résultats ne sont que partiels, parce que restreints aux seules formes en -ie de FABRĬCA, s'ils sont plus incomplets encore sur la vaste question des proparoxytons en -ĭCA, ils posent cependant quelques jalons et entr'ouvrent quelques perspectives. Éclairant par la genèse d'un toponyme une question importante de géographie linguistique, ils peuvent amener à compléter, à discuter, à reviser, sur ce point, « les données faussement normalisatrices du langage écrit, données traîtresses qui n'en forment pas moins la base presque unique de nos grammaires historiques », comme le faisait très justement observer M. Orr ici-même ² à propos d'un autre problème toponymique.

Lyon

Pierre Nauton.

I, E. Muret, Les noms de lieux dans les langues romanes, p. 8. V. aussi l'étude de J. Haust, Toponymie et Dialecte, BTDial 14 (1940) 277-322, où on lit notamment: « la forme orale est un document comparable en valeur à la graphie ancienne ».

2. J. Orr, F > H phénomène ibère ou roman? RLiR, 12, p. 35.